



❁ 4 SAISONS DE LA

RECONCILIATION

Guide d'enseignement



4 saisons de la réconciliation

Automne 2017

Cazabon
productions

© 2017 Productions Cazabon
Tous droits réservés

ReconciliationEducation.ca



PDF INTÉRACTIF

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier la Fondation Audrey S. Hellyer et l'initiative de Josh Hellyer pour leur support financier. Nous souhaitons également remercier le Cercle consultatif des éducateurs autochtones qui dirige et conseille notre unité. Nous voulons exprimer notre plus sincère reconnaissance aux groupes suivants : la Fondation autochtone de guérison, la Fondation autochtone de l'espoir ainsi que la famille représentée dans le film 'Le tiers-monde au Canada'. Nos meilleurs remerciements vont également à la communauté Kitchenuhmaykoosib Inninuwug et leurs jeunes animateurs pour leur source précieuse d'inspiration durant le développement de cette unité des 4 saisons de la réconciliation.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	<u>5</u>
MODULE 1	<u>8</u>
Aperçu	9
Feuilles d'exercices	15
MODULE 2	<u>18</u>
Aperçu	19
MODULE 3	<u>28</u>
Aperçu	29
MODULE 4A	<u>34</u>
Aperçu	35
MODULE 4B	<u>39</u>
Aperçu	40
ANNEXE	<u>45</u>
Banque de terminologie	46
Domaines d'études	50



INTRODUCTION

Bienvenue au module multimédia du niveau secondaire des *4 saisons de la réconciliation*! Vous êtes sur le point d'entamer une démarche innovante en matière de réconciliation entre les Canadiens et les Peuples autochtones. Notre matériel pédagogique est conçu pour servir d'entrée en matière au sujet de la réconciliation, pour vous et vos élèves, et est constitué d'un module d'enseignement qui s'échelonne sur une semaine.

Les objectifs énumérés dans notre matériel pédagogique sont tirés du programme d'études actuel du Ministère de l'éducation pour les élèves de la 10^e année. Le module multimédia applique les concepts de la réflexion historique et favorise un environnement propice à l'apprentissage inquisitif. Notre matériel s'inspire de sources autochtones dignes de confiance afin d'initier les élèves à la réconciliation par le biais d'une approche multidisciplinaire.

Cet outil pédagogique est convivial et est conçu pour bien informer les enseignants qui seraient moins familiers avec les thématiques et la terminologie utilisées pour traiter de la réconciliation entre les Canadiens et les Peuples autochtones. Ces ressources constituent une réponse directe aux 94 appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* et plus particulièrement à l'appel # 62, qui demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de développer et d'implanter un programme éducatif et des méthodes d'enseignements « portant sur les pensionnats, les traités, de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada. »

À PROPOS DES 4 SAISONS DE LA RÉCONCILIATION

Les *4 saisons de la réconciliation* est conçu pour permettre aux élèves d'examiner les sujets, les thèmes et les idées qui se dégagent de l'histoire du Canada, mais du point de vue des Peuples autochtones et conformément aux principes de notre Cercle consultatif autochtone. Celui-ci est constitué d'un large éventail de partenaires autochtones : des enseignants et des vieux sages autochtones, en passant par le plus ancien établissement postsecondaire du Canada administré par des autochtones, l'Université des Premières nations, ainsi que des gardiens du savoir traditionnel.

Le matériel pédagogique est disponible en français ou en anglais pour tout enseignant ou établissement scolaire souhaitant traiter de la réconciliation en classe ou au sein de sa commission scolaire.



De gauche à droite, les conseillères Sherry Saevil, Mary-Ellen Gucciardi et l'enseignante Jennifer Pouw, partenaires émérites aux '4 saisons de la réconciliation, en compagnie de notre directrice Andrée Cazabon.

FONCTIONNEMENT DU MODULE

Le module peut être utilisé tel quel avec des élèves de 10^e année en histoire, ou peut aussi être adapté pour compléter d'autres cours du programme d'enseignement secondaire.

Vous n'avez qu'à suivre les étapes suivantes :

1. Accéder au [Portail de l'enseignant](#) en ligne en cliquant sur l'onglet *Enseignant* de la barre du menu principal.
2. Remplir le [formulaire d'inscription](#) (1 minute) situé sous l'onglet *Inscription* de la page d'accueil. L'inscription vous permet de recevoir le document d'accès aux *4 saisons de la réconciliation* par courriel et de le consulter pour simplifier votre accès aux différents portails, et obtenir les mots de passe requis.
3. De retour sur la page d'accueil du Portail de l'enseignant, cliquer sur l'onglet [Téléchargement](#) du module pour vous rendre à une page web sur laquelle vous pourrez télécharger le matériel des modules et naviguer parmi celui-ci.
4. Parcourir la page web intitulée [Formation professionnelle](#) qui se trouve sur la page d'accueil du Portail de l'enseignant. Vous y trouverez une vidéothèque contenant des témoignages d'enseignants ayant utilisé le module, ainsi que des entretiens avec des membres de notre Cercle consultatif autochtone.
5. Cliquer sur l'onglet *Étudiant* du [Portail de l'étudiant](#) et examiner les 12 thèmes qui seront assignés à vos élèves durant leur travail de groupe.
6. Nous vous conseillons ensuite de faire appel au conseiller en équité Métis, Inuit, Autochtone ou des Premières nations de votre commission scolaire pour obtenir une aide complémentaire.



Charlene Bearhead et Sherry Saevil lors de la table ronde de l'éducation au Centre national pour la vérité et réconciliation.

LE MODULE MULTIMÉDIA COMPREND:

- Le guide de l'enseignant (fichier PDF)
- La documentation à remettre aux élèves (pp. [15-16](#))
- Les PowerPoint #1 à #6 (à télécharger)
- Le film *Le Tiers-monde au Canada* (lien pour accéder à la vidéo dans Portail de l'enseignant)
- Le Portail de l'enseignant en ligne
- Le Portail de l'étudiant en ligne
- Une rubrique consacrée à la formation professionnelle (dans Portail de l'enseignant)
- Du matériel multimédia supplémentaire (dans rubrique de formation professionnelle)
- Cartes géographiques (fichiers PDF)

BON À SAVOIR!

L'enseignement de ce module en salle de classe ne requiert aucune connaissance préalable en matière d'histoire, de culture ou de points de vue autochtones. Les *4 saisons de la réconciliation* a été conçu spécifiquement pour permettre aux enseignants, ainsi qu'à leurs élèves, d'examiner les concepts de la réconciliation, peu importe leur niveau d'expertise respectif en la matière. Ce module a été créé dans cette optique. De plus, ce guide fournit des instructions détaillées ainsi que des échantillons d'entrées en matière afin d'aider les enseignants qui seraient



moins familiers avec ce matériel pédagogique. Vous trouverez également à l'intérieur de ce document un [guide terminologique](#) qui définit certains termes courants et leur usage recommandé. À mesure que vos connaissances se développent, vous serez mieux à même d'adapter ou d'ajouter du contenu au module.

À noter également qu'il se peut que vous ayez des élèves autochtones parmi vos étudiants. Il serait important de ne pas cibler ou identifier publiquement ceux-ci à leurs camarades de classe en tant qu'autochtones, et de vous abstenir de leur demander d'exprimer leur opinion ou leurs sentiments par rapport au module pédagogique. Appliquez-vous plutôt à créer un environnement inclusif à l'intérieur duquel vos élèves se sentiront à l'aise d'exprimer leurs opinions ou de partager leurs expériences avec leurs camarades – si tel est leur choix. Certains jeunes autochtones connaissent bien leur culture et pourraient se joindre aux discussions, tandis que d'autres possèdent peu de connexion émotionnelle ou de connaissances envers leur histoire ou leur culture – voire aucune. L'apprentissage de ces jeunes se ferait donc en même temps que celui des élèves non-autochtones.

Nous vous recommandons fortement d'entrer en contact avec le conseiller Métis, Inuit, autochtone ou des Premières nations de votre commission scolaire pour obtenir une aide complémentaire. Celui-ci pourrait faciliter vos démarches au moment de faire appel à un gardien du savoir traditionnel ou à un vieux sage autochtone lors du témoignage prévu en salle de classe au dernier jour (voir Module 4B) du module. Pour toute question ou toute aide supplémentaire, n'hésitez pas à contacter les *4 saisons de la réconciliation*.

Nous sommes ravis que vous preniez part à notre démarche de réconciliation!

Meilleures salutations, Meegwetch,

L'équipe de Productions Cazabon

LE MONDE D'AUJOURD'HUI

MODULE 1





APERÇU

EXISTE-IL UN TIERS-MONDE AU CANADA?

HORAIRE

Préparation: 5 minutes

Visionnement du film: 46 minutes

Discussion: 20 minutes

Travaux à remettre: 4 minutes

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- Le film: [Le tiers -monde au Canada](#) (DVD, USB ou accès avec le mot de passe: 3wc1234)
- Écrire au tableau la question enquête: « Dans quelle mesure existe-t-il un tiers-monde au Canada? »
- Avant le film, placer sur chaque pupitre des élèves, la feuille « Réactions au film »
- À la fin du cours remettre la feuille: « Projet de Présentation de Groupe »
- Discuter avec un conseiller en santé mentale ou une autre personne de formation équivalente au sujet des réactions possibles que le film pourrait susciter chez certains élèves, et s'assurer qu'un intervenant professionnel soit disponible suite au visionnement. Aviser les élèves de cette possibilité ainsi que des services offerts par Jeunesse, J'écoute.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils pourront:

- Formuler des questions afin de préciser la direction de leur enquête.
- Évaluer et tirer des conclusions possibles suite à leur travail de groupe.
- Identifier certains points de vue culturels biaisés qui façonnent parfois nos narrations historiques.
- Explorer d'un autre point de vue certains événements de notre histoire.

BUTS DU MODULE I

- Préparer les élèves à (à faire face) aux émotions suscitées par le film.
- Donner des conseils pour le bien-être des élèves (c.-à-d., à qui se confier par la suite).
- Inculquer la notion d'espoir : « Au cours de la semaine, à mesure que nous progressons à travers ce module, nous verrons qu'il y a de l'espoir et des solutions pour arriver à la grande réconciliation. »
- Partager les observations du préambule afin de mieux préparer les élèves.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI: EXISTE-IL UN TIERS-MONDE AU CANADA?

C'est précisément lorsque nous nous retrouvons face au défi de repenser l'histoire que nous sommes tentés de développer, pour nous aider, des compétences d'investigation de l'histoire. Ce module offre l'opportunité d'apprendre l'histoire tout en provoquant un impact positif et durable pour nos étudiants. Cela pourrait ensuite les inciter à rechercher des outils servant de référence et de guide lorsque des questions de cette importance se présenteront dans le cadre de ce module ou plus tard, au cours de leur cheminement. Ce module a pour objectif d'inciter les étudiants à évaluer l'importance de remettre en question le cadre historique pour mieux comprendre notre situation actuelle et préparer celle de l'avenir.

Les références et guides présentés dans ce module sont « La vision autochtone » et « Les concepts de la pensée historique ».

LA VISION AUTOCHTONE

Au cours de cette unité les faits historiques, les protocoles et les méthodes de connaissance des autochtones seront pris en compte : toutes les sources écrites ou autres proviennent d'auteurs autochtones ou d'alliés des populations autochtones. Les systèmes de gouvernance et les protocoles diplomatiques des Premières Nations seront présentés aux classes et la première source de faits qui guidera notre semaine sera l'étude de la ceinture Wampum (un traité fabriqué de petites perles). L'optique historique à partir de laquelle nous nous positionnons pour aborder l'histoire sera celle du point de vue de l'expérience autochtone et notre regard portera sur la relation nation à nation entre les Premières Nations et le peuple colonisateur. Tout en respectant le principe « d'honorer la vérité », cette unité explorera les dynamiques et les abus de pouvoir de l'histoire canadienne dans le passé et le présent ainsi que cette tendance à raconter « l'histoire du Canada » du point de vue non-autochtone du Canada. Les modules 4A et 4B nous mèneront ensuite vers une vision plus positive de l'avenir en bonne partie grâce au mouvement de réconciliation.

Les modules 1 et 2 auront comme toile de fond la Commission de la vérité et réconciliation et porteront sur le paradigme selon lequel il est nécessaire d'honorer la vérité avant de comprendre le mouvement

HORAIRE

Préparation: 5 minutes

Visionnement du film: 46 minutes

Discussion: 20 minutes

Travaux à remettre: 4 minutes

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- Le film: [Le tiers -monde au Canada](#) (DVD, USB ou accès avec le mot de passe: 3wc1234)
- Écrire au tableau la question enquête: « Dans quelle mesure existe-t-il un tiers-monde au Canada? »
- Avant le film, placer sur chaque pupitre des élèves, les feuilles « Réactions au film » et « Projet de Présentation de Groupe »
- Discuter avec un conseiller en santé mentale ou une autre personne de formation équivalente au sujet des réactions possibles que le film pourrait susciter chez certains élèves, et s'assurer qu'un intervenant professionnel soit disponible suite au visionnement. Aviser les élèves de cette possibilité ainsi que des services offerts par Jeunesse, J'écoute.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils pourront:

- Formuler des questions afin de préciser la direction de leur enquête.
- Évaluer et tirer des conclusions possibles suite à leur travail de groupe.
- Identifier certains points de vue culturels biaisés qui façonnent parfois nos narrations historiques
- Explorer d'un autre point de vue certains événements de notre histoire.

de réconciliation au Canada. Les modules 3 et 4 porteront sur la réconciliation et la restitution. Cette notion « d'honorer la vérité » est couverte dans le module 1 par le film, *Le tiers-monde au Canada*. Ce module propose une vision contemporaine qui encourage les élèves à approfondir leur connaissance de l'histoire pour mieux comprendre les thèmes et les questions abordés par le film. Dans le cadre de cette enquête de l'histoire, ce film nous pousse à réévaluer les enjeux et les problèmes actuels. *Le tiers-monde au Canada* est un voyage dans le partage de la vérité et le point de départ de ce module.

LES CONCEPTS DE LA PENSÉE HISTORIQUE

Ce module est enseigné dans le cadre des six concepts de la pensée historique (voir la pensée historique: <http://penseehistorique.ca>). Il a pour but de renforcer la compétence des élèves en terme d'investigation de l'histoire en examinant les traités historiques de relation entre le Peuple autochtone et les colons (Canadiens) d'après le mouvement actuel de « vérité et réconciliation » (La Commission de vérité et réconciliation du Canada).

Chacun des 4 modules mettra en lumière certains concepts de la pensée historique requis par le curriculum. Les modules fourniront un guide 'clé en main' pour apprendre à explorer les concepts lors de ce programme d'une semaine. Ces concepts fourniront aux élèves les outils nécessaires pour aborder des problèmes déterminants de notre histoire présente et future. Des affiches illustrant chaque concept seront également disponibles dans les salles de classe afin que les étudiants puissent bien les intégrer. Dans chaque module, selon sa leçon, l'enseignant pourra se rapporter aux encadrés des six concepts ci-dessous pour l'aider à les incorporer dans ses activités diverses. Ces encadrés sont plus un outil de réflexion pour l'enseignant avant la classe qu'un contenu à offrir aux élèves; une sorte de rappel avant la classe. Ces encadrés peuvent aussi être utiles pour guider les discussions et présenter les objectifs de chaque module. Voici les 4 concepts qui peuvent se rapporter au module 1:

Pertinence Historique:

Comment décide-t-on ce qui vaut la peine d'être retenu?

Explorer les dynamiques du pouvoir et des décisions de « ce qui est important » pour l'histoire commune. Pourquoi l'existence d'un tiers-monde au Canada n'a-t-elle pas son importance dans le présent ou dans le passé? Pourquoi en savons-nous plus sur la pauvreté dans le monde que sur celle de notre propre pays? Dans le film, la communauté a demandé à la réalisatrice de « Rendre l'invisible - visible aux Canadiens. » Pourquoi est-ce invisible?

Continuité et Changement:

Comment comprendre la complexité du passé?

C'est un concept déterminant pour cette unité. Nous allons explorer le passé, le présent et le futur de la relation Nation à Nation entre les Canadiens et le Peuple autochtone. Les facteurs de continuité et de changements de cette relation constituent les concepts que nous allons aborder à travers la vérité et la réconciliation. Si nous avons les informations nécessaires sur notre passé collectif, peut-on alors envisager une meilleure situation, une meilleure relation?

Causes et Conséquences:

Comment explique-t-on les conséquences des décisions et actions prises dans le passé?

De façon générale, attribuons-nous aux autochtones la responsabilité de leur situation actuelle et les dénigrons-nous par rapport à cela ? Abordons nous l'histoire de manière à comprendre les causes et les conséquences? Réfléchissons à la citation d'Edmund Burke, selon laquelle 'ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la revivre'. Et si nous avions une meilleure compréhension de notre relation avec les Premières Nations et de leur histoire ? Serions-nous alors en mesure de créer un meilleur avenir dans un contexte actuel plus respectueux ?

Perspectives historiques:

Comment peut-on mieux comprendre les hommes du passé?

Au cours de ce module, nous aborderons la situation actuelle du « Tiers-monde au Canada » afin de remonter dans l'histoire pour mieux revenir au présent, et ainsi mieux appréhender notre contexte actuel et préparer un meilleur avenir. Dans cette unité, nous étudierons l'histoire canadienne avec une perspective nouvelle: celle du point de vue du Peuple autochtone. Notre connaissance du passé peut-elle nous aider à imaginer un pays encore meilleur?

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Processus d'enquête et compétences transférables:

- A. Le Canada de 1914 à 1929
- B. Le Canada de 1929 à 1945
- C. Le Canada de 1945 à 1982
- D. Le Canada de 1982 à nos jours

BUTS

- Préparer les élèves à faire face aux émotions suscitées par le film.
- Donner des conseils pour le bien-être des élèves (c.-à-d., à qui se confier par la suite).
- Inculquer la notion d'espoir: « Au cours de la semaine, à mesure que nous progressons à travers ce module, nous verrons qu'il y a de l'espoir et des solutions pour arriver à la grande réconciliation. »
- Partager les observations du préambule afin de mieux préparer les élèves.

MISE EN GARDE:

Vous ne disposez que d'un bref espace de temps de 4 minutes pour créer un environnement sécuritaire et propice à l'écoute d'un sujet aussi difficile à assimiler pour vos élèves que celui des conditions de vie du tiers-monde dans leur propre pays. Aussi, chaque minute est cruciale : s'en tenir au temps alloué pour cette partie du plan de cours est primordial, car les élèves auront ensuite besoin de temps pour s'exprimer et pour accorder une attention particulière à la notion de réconciliation.

MATÉRIEL

- Une copie du film [Le tiers -monde au Canada](#) (DVD, USB ou accès en ligne avec le mot de passe: 3wc1234)
- Un projecteur ou une télévision avec lecteur DVD/ accès USB

Par élève

- La feuille #1 « Réactions au film »
- La feuille #2 « Projet de présentation de groupe »

PROCÉDURE

Il est important d'assurer un encadrement sécuritaire aux élèves et de bien les préparer à la teneur émotive du propos... (à peine 4 minutes sont allouées) et de leur accorder aussi du temps pour discuter et s'exprimer par la suite. Cela vous laisse très peu de temps pour parer aux interruptions ou aux délais.

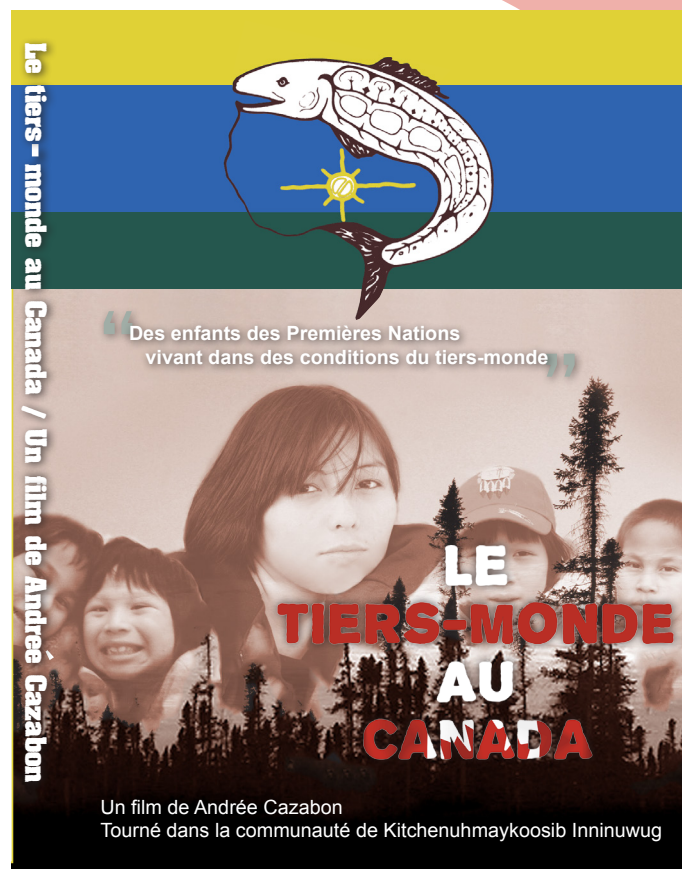
1. AVANT l'arrivée des élèves, vérifier les 3 éléments suivants : la qualité de l'image du film, le niveau sonore du film (qui devrait être plus élevé que d'habitude puisque les intervenants de la communauté qui s'expriment à l'écran parlent assez doucement), la visibilité des sous-titres qui paraissent au bas de l'écran. S'assurer qu'ils peuvent être lus et qu'ils ne sont pas flous. Une quantité importante d'information est transmise via le sous-titrage du film. Pour sauver un temps précieux, positionner le film au tout début à l'avance, puis le mettre à 'pause' afin qu'il soit immédiatement prêt à jouer au moment voulu.
2. DISTRIBUER les feuilles #1 et #2 aux élèves
3. Quoi dire aux étudiants avant le film:

« Ce film que vous allez voir est difficile à regarder en raison de la situation d'injustice qu'il dépeint, une situation à laquelle nous n'avons pas l'habitude d'être confronté dans notre propre pays. Ce film pourrait susciter de vives émotions en vous—ou pas. Mais pour la plupart d'entre vous ce film provoquera de vifs sentiments et cela est tout à fait acceptable.

Je demande à chacun d'entre nous de faire preuve de respect: de respecter la famille et la communauté présentées dans ce film et de respecter aussi vos camarades de classe afin qu'ils soient à l'aise de ressentir de vives émotions. Comment y parvenir? Par le silence, d'abord et avant tout. Nous allons regarder ce film en silence, ensemble, un peu de la même façon que nous avons de nous recueillir le Jour du Souvenir. Ressentir de vives émotions par rapport à une injustice est tout à fait approprié. Ça s'appelle avoir de l'empathie. Il est important d'adopter cette attitude dès le début de ce module.

La famille a participé à ce film pour sensibiliser la population et aussi dans l'espoir d'ouvrir nos yeux et notre cœur aux conditions de vie dignes du tiers-monde ici-même au Canada; dans l'espoir également que l'éducation et la conscientisation de la population

entraînent un changement pour le mieux et le mieux-être de tous et chacun. Ce film marque le début d'un module exceptionnel dans notre histoire : celui de la réconciliation. Ici au Canada, la réconciliation constitue un objectif à atteindre, celui d'instaurer un rapport respectueux entre la population autochtone et canadienne. Et le tout commence par la vérité. Apprendre la vérité à propos d'où nous en sommes actuellement, mais aussi par rapport à la place que nous avons occupée à travers notre histoire. En commençant par la vérité, nous pouvons ensuite progresser à l'étape suivante qui consiste à entretenir de l'espoir. Ainsi, nous amorcerons ce module en abordant la vérité et l'injustice. Puis nous parlerons d'espoir, de réconciliation et des mesures qui peuvent être prises, même ici dans notre école, pour ceux et celles que ça pourrait intéresser. »



4. VISIONNER le film *Le tiers-monde au Canada* durée de 46 minutes.
5. FEUILLE #1: Après le film, demandez aux élèves d'écrire au moins une note de réflexion pour chaque section (« Je me sens... » « Je pense... » « J'aimerais savoir ... »). Expliquez-leur qu'ils ne seront pas notés pour cet exercice et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Dites-leur aussi de ne pas arrêter d'écrire pour ainsi extraire le plus de réflexions possibles, ainsi leurs propos seront francs et en accord avec leurs émotions. Si une réflexion s'avère plus vive qu'une autre et que l'élève souhaite s'exprimer davantage, il peut continuer d'écrire au verso de la page. Encouragez les élèves à remplir le plus de cases possibles sans se censurer, à écrire ce qui leur passe par la tête.
6. L'enseignant participe également en remplissant le plus de cases possibles. Bien que ça ne soit pas votre premier visionnement, vous serez à mieux de sympathiser avec les élèves qui eux sont en train d'extraire leurs réflexions. D'ailleurs, plusieurs spectateurs sont étonnés des nouvelles réactions ou des nouvelles perspectives suscitées par un second visionnement.
7. RAPPELEZ aux élèves qu'ils ne disposent que de 3-5 minutes pour transcrire leur réflexions, puis signalez-leur quand il ne restera qu'une minute pour l'exercice. Toutefois, il revient à chaque enseignant d'évaluer à quel moment l'exercice doit prendre fin, soit lorsque vous constatez une diminution dans le rythme des transcriptions.
8. DISCUSSION ouverte en salle de classe: Créer un environnement propice à une discussion saine et ouverte en salle de classe
9. Pour arriver à mettre un terme à la discussion de façon subtile, assignez le travail à remettre environ 4 minutes avant la fin du cours.
10. FEUILLE #2: Le soir même, vos élèves parcourront la bibliothèque en ligne et choisiront des thématiques pour un projet de groupe. Au cours suivant les élèves seront regroupés en fonction de leurs 3 principaux choix. Ouvrez votre navigateur Web et montrez à vos élèves la section ayant trait au choix de contenus pour l'activité du groupe. Aidez vos élèves à naviguer d'un choix à l'autre, ainsi qu'entre les divers liens rattachés au contenu multimédia.



FEUILLE I

MES PREMIÈRES RÉACTIONS AU FILM: **LE TIERS-MONDE AU CANADA**

1. Mes réactions les plus vives par rapport au film:

2. Après avoir vu ce film, je me sens... je pense que... je me demande si:



PROJET DE GROUPE

Travail à remettre:

1. Se connecter à (www.reconciliationeducation.ca)
2. Trouver la section 'Étudiants' et taper le mot de passe:
Mot de passe:
3. Se rendre à la page intitulée 'Choisissez 3 thèmes'
4. Parcourir les différentes options de la rubrique des thèmes.
5. Choisir vos 3 principaux sujets d'intérêts.
6. Noter vos choix et les remettre en classe le lendemain.

Allouer du temps aux élèves durant deux cours afin qu'ils puissent travailler en groupe. Ce projet pourrait nécessiter qu'ils consacrent du temps à la maison afin de compléter leur présentation.

Le projet de groupe:

Selon la thématique choisie par votre groupe, concevez une présentation visuelle de type Powerpoint ou Prezi. Votre présentation doit durer entre 3 et 6 minutes et inclure autant de diapos possibles durant ce laps de temps, de manière à transmettre l'information nécessaire à vos camarades de classe. Nous vous recommandons d'inclure environ de 6 à 12 diapos.

Votre diaporama doit comprendre les éléments suivants:

- 1 citation correctement attribuée (dont la source doit apparaître sur votre diapo);
- 1 ressource vidéo (seulement citer le vidéo mais pas le présenter)
- 1 opinion ou déclaration personnelle;
- Des photos ou illustrations



POINT DE VUE DES COLONISATEURS

MODULE 2



APERÇU

EXISTE-T-IL UN PARTI PRIS?

HORAIRE

Reconnaissance des territoires: 2 min

La « question ouverte »: 10 min

« Perspective historique »: 2 min

PowerPoint #1: 20 min

PowerPoint #2: 10 min

Ted Talk : 16 min

Discussion: 10 min

Projet de groupe: 5-10 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- Effectuer une recherche afin d'identifier le nom du territoire autochtone à reconnaître
- Prévoir 3 feuilles de papier charte:
Affiche #1: « Les injustices démontrées dans le film »
Affiche #2: « Je suis intéressé(e) par/ J'aimerais en savoir davantage au sujet de... »
Affiche #3: « Questions ouvertes »
- PowerPoints #1 et #2
- Imprimer une ou deux photos couleur d'une ceinture wampum
- Vidéo la conférence TED: [America's Native Prisoners of War](#)

Par étudiant

- Prévoir deux feuillets de papier par élève (une page 8,5 X 11 coupée en 4 parties)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils pourront:

- Comprendre la signification de quelques ceintures wampum par rapport aux traités et à la réconciliation.
- Prendre conscience de 'la vision du monde des autochtones' en ce qui a trait aux faits historiques, puis noter autant la présence de cette vision que son absence dans les textes d'histoire du Canada. Lors de procédures devant la Cour suprême du Canada par exemple, les dépositions verbales et les ceintures wampum sont considérées comme étant des preuves tout autant valides qu'un document écrit. Par ailleurs, la plupart des livres d'histoire sont rédigés par et pour les peuples dominants et ceux-ci contiennent rarement la vision du monde des autochtones.
- Au cours de ce bloc, évaluer puis déterminer diverses pistes à explorer en fonction du sujet choisi pour le projet de groupe et des connaissances acquises au cours du Module 2.
- Identifier les partis pris culturels possibles pouvant altérer les récits historiques du Canada, et déterminer qui sont les auteurs de notre histoire.
- Examiner certains événements historiques pouvant altérer la trame narrative de notre histoire dont ils (les élèves) n'avaient peut-être jamais soupçonné l'existence.
- Comprendre que le Canada, d'un point de vue historique, est constitué de trois peuples fondateurs : les Français, les Anglais et les peuples autochtones (et non pas seulement des peuples français et anglais). Comprendre aussi de quelle façon cette dynamique à trois façonne et influence les mouvements sociaux et politiques du Canada d'aujourd'hui et de demain.
- Comprendre la notion des questions ouvertes à l'intérieur d'un contexte historique.
- S'exercer à poser des questions ouvertes au sein de leur groupe puis mettre en pratique cette technique de renseignement.
- Faire ressortir les répercussions historiques dans le Canada d'aujourd'hui tel que démontré dans le film *Le tiers-monde au Canada*, et dans les États-Unis d'aujourd'hui tel que démontré dans la conférence TED Talk.

L'HISTOIRE CANADIENNE DU POINT DE VUE DES COLONISATEURS: EXISTE-T-IL UN PARTI PRIS?

Ce module procurera une opportunité d'apprentissage pouvant influencer les élèves d'une manière positive et durable. Il pourra les motiver à se trouver des outils qui leur serviront de guides lorsque des questions d'enquête seront soulevées au cours de ce bloc, et bien au-delà de celui-ci. Ce bloc a pour but de motiver les élèves à valoriser l'importance d'un cadre de recherche historique (en lien cette fois-ci avec le Module 2) en passant par la compréhension de notre passé, de notre présent et de notre avenir, ainsi que celle des dynamiques qui sont en jeu lorsqu'il s'agit d'écrire notre histoire.

Le programme-cadre de l'Ontario en histoire favorise les concepts de pensée historique et représente une opportunité d'inspirer les élèves à formuler une pensée critique par rapport à notre histoire. Relever le défi de la « vérité et de la réconciliation » au cours de ce bloc représentera donc une opportunité d'inspirer les élèves à développer une passion pour l'histoire.

La présentation PowerPoint *L'histoire racontée du point de vue des colonisateurs*, le court métrage *Premier contact* (du Module 3) ainsi que la vidéo de la conférence TED constituent des défis et des opportunités d'apprentissage découlant de la confrontation entre la dynamique du pouvoir et celle de la race lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire. Le respect des traités raconte comment deux artistes ont voulu, après avoir pris connaissance du récit des événements des Black Hills du peuple Lakota tel que raconté par Aaron Huey, un photographe américain, inspirer et inciter leur propre entourage non-autochtone à questionner la réalité de manière à mener nos nations vers la réconciliation.

En parcourant les États-Unis, au cours de ce module, à travers les photos et les conférences de Huey, ainsi que des images humoristiques de style pop art du court métrage *First Contact* de Steven Paul Judd, nous prenons note des injustices subies au sud de notre frontière sans pour autant que notre identité nationale s'en retrouve affectée. Nous sommes ainsi mieux disposés à revenir 'chez nous' et à discuter de la situation au Canada. Puisqu'une part importante de notre culture est influencée par celle des États-Unis (à travers notamment le récit des

HORAIRE

Reconnaissance des territoires:	2 min
La « question ouverte »:	10 min
La « pensée critique »:	2 min
PowerPoint #1:	20 min
PowerPoint #2:	10 min
TEDTalk :	16 min
Discussion:	10 min
Projet de groupe:	5-10 min
Total:	75 minutes

PRÉPARATION

- Effectuer une recherche afin d'identifier le nom du territoire autochtone à reconnaître
- Prévoir 3 feuilles de papier charte: Affiche #1: « Les injustices démontrées dans le film », Affiche #2: « Je suis intéressé(e) par/ J'aimerais en savoir davantage au sujet de... », Affiche #3: « Questions ouvertes »
- PowerPoints #1 et #2
- Imprimer une ou deux photos couleur d'une ceinture wampum
- Vidéo TED: [America's Native Prisoners of War](#)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils pourront:

- Comprendre la signification de quelques ceintures wampum par rapport aux traités et à la réconciliation.
- Prendre conscience de 'la vision du monde des autochtones' en ce qui a trait aux faits historiques, puis noter autant la présence de cette vision que son absence dans les textes d'histoire du Canada. Lors de procédures devant la Cour suprême du Canada par exemple, les dépositions verbales et les ceintures wampum sont considérées comme étant des preuves tout autant valides qu'un document écrit. Par ailleurs, la plupart des livres d'histoire sont rédigés par et pour les peuples dominants et ceux-ci contiennent rarement la vision du monde des autochtones.
- Au cours de ce bloc, évaluer puis déterminer diverses pistes à explorer en fonction du sujet choisi pour le projet de groupe et des connaissances acquises au cours du Module 2.
- Identifier les partis pris culturels possibles pouvant altérer les récits historiques du Canada, et déterminer qui sont les auteurs de notre histoire.

à suivre...

'guerres entre les cowboys et les Indiens'), il est important de considérer ces références culturelles afin d'en arriver à mettre en branle notre propre version canadienne de démarche vers la réconciliation. En communiquant aux élèves la passion et l'engagement de ces artistes vis-à-vis l'histoire, ceux-ci agiront comme une source d'inspiration et les aideront, par l'entremise des arts et de la culture pop, à comprendre l'histoire d'une manière plus approfondie.

Les guides offerts dans ce module sont « [Le point de vue autochtone du monde](#) » ainsi qu'un des « [Six concepts historiques](#) »

Perspectives historiques:

Comment peut-on mieux comprendre les hommes du passé?

Au cours de ce module, nous aborderons la situation actuelle du « Tiers-monde au Canada » afin de remonter dans l'histoire pour mieux revenir au présent, et ainsi mieux appréhender notre contexte actuel et préparer un meilleur avenir. Dans cette unité, nous étudierons l'histoire canadienne avec une perspective nouvelle: celle du point de vue du Peuple autochtone. Notre connaissance du passé peut-elle nous aider à imaginer un pays encore meilleur?

MATÉRIEL

- Ruban adhésif
- Prévoir 3 feuilles de papier charte:
 - Affiche #1: « Les injustices démontrées dans le film »,
 - Affiche #2: « Je suis intéressé(e) par/ J'aimerais en savoir davantage au sujet de... »,
 - Affiche #3: « Questions ouvertes »
- Powerpoints #1 *L'histoire racontée du point de vue des colonisateurs* et #2 *Les enseignements de la ceinture wampum*
- Imprimer une ou deux photos couleur d'une ceinture wampum
- La conférence TED: [America's Native Prisoners of War](#)

Par étudiant

- Prévoir deux feuillets de papier par élève (découper une feuille 8.5 x 11 en quatre feuillets)

PROCÉDURE

1. Recueillir tous les documents des élèves. Pendant que les élèves visionnent la vidéo de la conférence TED, vous aurez le temps de les diviser en groupes.
2. Reconnaissance des territoires traditionnels : Veuillez vérifier auprès du responsable de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits de votre conseil scolaire afin de déterminer de quelle manière doit s'effectuer la reconnaissance des territoires. Voici un exemple de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) pour les territoires de la région du Grand Toronto :

« Nous voudrions [Je voudrais] commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel des Premières Nations des Hurons-Wendats et des Pétuns, des Sénécas et, plus récemment, des Mississaugas de la rivière Credit. Le territoire faisait l'objet du traité de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère », entente entre la Confédération iroquoise et les Ojibwés et nations alliées convenant de partager et préserver pacifiquement les ressources sur tout le pourtour des Grands Lacs.

Aujourd'hui, le lieu de rassemblement de Toronto est encore l'endroit où habitent de nombreux Autochtones de l'Île de la Tortue et nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler au sein de la communauté sur ce territoire. »

3. Expliquez aux élèves l'importance de reconnaître le territoire sur lequel nous habitons. La reconnaissance des territoires sur lesquels nous nous rassemblons fait de plus en plus partie du protocole diplomatique d'usage lors d'événements publics ou au début de réunions. Autant les chefs d'états que les politiciens observent cette

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Examiner certains événements historiques pouvant altérer la trame narrative de notre histoire dont ils (les élèves) n'avaient peut-être jamais soupçonné l'existence.
- Comprendre que le Canada, d'un point de vue historique, est constitué de trois peuples fondateurs : les Français, les Anglais et les peuples autochtones (et non pas seulement des peuples français et anglais). Comprendre aussi de quelle façon cette dynamique à trois façonne et influence les mouvements sociaux et politiques du Canada d'aujourd'hui et de demain.
- Comprendre la notion des questions ouvertes à l'intérieur d'un contexte historique.
- S'exercer à poser des questions ouvertes au sein de leur groupe puis mettre en pratique cette technique de renseignement.
- Faire ressortir les répercussions historiques dans le Canada d'aujourd'hui tel que démontré dans le film *Le tiers-monde au Canada*, et dans les États-Unis d'aujourd'hui tel que démontré dans la conférence TEDTalk.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Processus d'enquête et compétences transférables:

- A. Le Canada de 1914 à 1929
- B. Le Canada de 1929 à 1945
- C. Le Canada de 1945 à 1982
- D. Le Canada de 1982 à nos jours

pratique. Que cela signifie-t-il? Simplement que nous reconnaissons notre relation entre nations ainsi que les traités qui lient les peuples autochtones aux peuples non-autochtones. En reconnaissant les territoires au moment d'entamer ce bloc, nous invoquons une marque de respect envers les peuples autochtones. En les honorant ainsi, nous rendons l'invisible, visible de la même manière que la réalisatrice du film *Le tiers-monde au Canada*.

Résumé du Module I

Les élèves sont maintenant prêts à formuler des questions d'enquête. Ceux-ci ont vu le film *Le tiers-monde au Canada*, disposé d'une journée de recul pour réfléchir à propos du film, parcouru les ressources multimédia et choisi trois sujets parmi ceux proposés pour leur présentation PowerPoint.

4. EXPLORER les facettes suivantes avec les élèves: les injustices démontrées dans le film, je suis intéressé(e) par.../ J'aimerais en savoir davantage au sujet de...
5. AVANT d'entamer la discussion: « À partir du film, choisissez un exemple d'injustice vous ayant le plus marqué. Veuillez l'écrire sur l'un des feuillets mis à votre disposition. »
6. EXPLIQUER aux élèves: « Ensemble nous allons inscrire sur ces deux affiches nos questions et commentaires (leur indiquer à quel endroit les affiches sont suspendues). Nous allons d'abord identifier certaines des injustices démontrées dans le film. Sur un premier feuillet, écrivez une ou deux des pires injustices que vous avez observées. Vous pouvez répondre à la deuxième question sur votre deuxième feuillet si vous le souhaitez.»
7. ALIMENTER leur réflexion: « Les injustices à l'égard des peuples autochtones sont-elles une chose du passé qui n'appartient 'qu'aux livres d'histoires', ou se déroulent-elles encore de nos jours?» Quelles sont certaines des injustices démontrées dans le film? Quelles injustices considérez-vous les plus graves?
8. EXPLORER les facettes suivantes avec vos élèves: en appliquant le cadre du 'processus d'enquête' tel qu'inscrit dans le programme-cadre de l'Ontario, amenez les élèves à formuler des questions puis orientez leurs interrogations par rapport à la relation actuelle ou passée entre le Canada et les peuples Autochtones de manière à ce que le bloc de cette semaine réponde aux questions qu'ils se posent.

« Cette semaine nous allons explorer la notion de la question d'enquête. Parfois dans la vie, ou encore quand nous étudions l'histoire, il est préférable que, plutôt d'entretenir des faits et des réponses (toutes faites) à changer, nous soyons habités par des questions qui nous aiguillent ou qui changent notre façon d'appréhender le monde, afin d'aller ensuite chercher des indices pour répondre à notre questionnement. Par conséquent, les questions

ouvertes nous permettent davantage de développer nos esprits qu'une simple récitation de dates et de faits. Cette semaine dans votre projet de groupe, vous serez évalué davantage sur les questions que vous soulèverez que sur les réponses fournies. Ainsi, au cours de ce bloc de 'vérité et réconciliation', nous chercherons davantage à trouver des questions que des réponses. Au lieu d'apprendre des choses par coeur, nous réfléchirons.

Alors exerçons-nous maintenant à trouver des questions ouvertes. Maintenant que vous avez vu le film et parcouru les ressources multimédia offertes en ligne de manière à choisir un thème, quelles sont les questions qui vous intriguent le plus? Cette semaine, quelles sont selon vous les questions auxquelles nous devrions apporter une réponse en ce qui a trait à la relation qu'entretiennent le Canada et les Canadiens envers les peuples Autochtones?

Quelles sont les questions les plus ouvertes, courageuses et pertinentes qu'il serait CRUCIAL de poser cette semaine? Utilisez un côté de votre feuillet pour faire une session de remue-méninge à ce sujet. À la fin du cours, vous écrirez une ou deux questions: celles qui vous semblent les plus percutantes. »

9. Celles-ci seront ensuite affichées au tableau. Notez vos questions tout au long du cours. Formuler des questions requiert davantage d'efforts et de réflexions que la simple étude de faits. Mais plus nous prenons connaissance des faits et plus nous fouillons un sujet inspiré par notre questionnement, plus nous devenons informés, et plus nos questions deviennent percutantes. Ainsi, observez l'évolution de vos questions tout au long du bloc de cette semaine.:
10. LANCER LA DISCUSSION: « Nommez des injustices tirées du film » Recueillez quelques commentaires des élèves sans pour autant les commenter ou porter un jugement, car cela pourrait nuire et mettre fin au processus d'enquête. Écoutez leurs questions en soulignant que « les questions constituent une partie importante de la pensée critique et je vous encourage à en poser tout au long de la semaine. »

Note pour l'enseignant: Il serait peut-être opportun de donner le ton pour ce bloc. Par exemple:

« Les élèves, je constate d'après vos commentaires que certains d'entre vous ne se sentent peut-être pas à l'aise d'être mis au défi alors que ce bloc constitue un défi de taille. Ce bloc et le sujet abordé vous obligeront à exercer votre pensée critique. Et lorsque nous sommes mis au défi nous cherchons parfois à nous détacher du problème et à désamorcer la tension avec de l'humour, de la colère ou des commentaires négatifs au lieu d'y faire face. Certains d'entre vous ont peut-être été victimes ou témoins de graves injustices et ce bloc pourrait provoquer ce genre de réaction. Cette semaine je vous demande donc de faire preuve d'indulgence les uns envers les autres, car vous n'avez possiblement aucune idée des épreuves

DONNER LE TON

Avant d'amorcer ce bloc, prenez soin de donner le ton et de bien préparer le terrain. Il pourrait s'avérer utile plus tard de rappeler à l'occasion les notions de courage, d'indulgence les uns envers les autres, de relever un défi en tant que groupe et de faire preuve de maturité en tant que groupe. Les élèves ne voudront pas être perçus par leurs pairs comme étant immatures.

CONSEILS

Si certains des élèves émettent des commentaires racistes, frivoles ou inappropriés, ou s'ils recourent à l'humour pour distraire le groupe, réagissez au comportement plutôt qu'au contenu du commentaire, puis ramenez la discussion au sujet soulevé par ce bloc. Mettez les élèves au défi de se dépasser et de réfléchir en dehors des idées préconçues. Les élèves ressentiront qu'il se passe quelque chose de particulier durant cette semaine et ils voudront sans doute changer la dynamique du groupe, ou l'humeur du groupe. Cela est tout à fait compréhensible. Ce bloc exigera qu'ils fassent ressortir le meilleur d'eux-mêmes, leur propre humanité.

vécues ou observées par vos camarades. Cette semaine, nous aborderons également le racisme, alors je vous demanderais à nouveau d'être indulgent les uns envers les autres. Discuter d'injustice en salle de classe constitue un défi de taille, surtout lorsqu'il s'agit de notre propre pays, et nous devons tous faire preuve de courage. Combien de fois dans le passé un enseignant vous a-t-il demandé de faire preuve de courage en tant que groupe? De vous asseoir et de rester tranquille, oui, tout le temps, sans doute. Ou encore, de ne pas faire de commentaires inappropriés. Mais de faire preuve de courage? Eh bien voilà ce dont ce bloc exigera de nous tous durant cette semaine : de faire preuve de courage.

Certains croyaient que ce sujet ne devrait pas être abordé avant votre deuxième année d'université, alors que vous auriez 19 ou 20 ans, afin que vous ayez assez de maturité pour faire face à ce défi. Ou à tout le moins, pas avant votre 12e année. Mais en bout de ligne, même s'il est évident que nous devons tous faire preuve de maturité pour faire face à ce bloc, nous sommes d'avis que des élèves de 10e année sont suffisamment matures pour relever ce défi. En fait, nous serons sans doute agréablement surpris par l'aisance avec laquelle vous répondrez aux défis de ce bloc. Je suis persuadé que chacun d'entre vous possède cette maturité. Nous avons donc le choix entre débattre une série de dates et de faits historiques, ou se soumettre à un défi. Relever un défi me semble bien plus intéressant! »

Module II

11. DISPOSITION des pupitres en cercle.
12. EXPLIQUER: « Chez les peuples Autochtones le modèle de gouvernance est constitué d'un cercle. Ainsi, pour le restant de la semaine, nous disposerons nos pupitres en cercle afin de vivre la 'vérité et la réconciliation' de manière collective et non seulement en tant qu'individus. C'est par l'entremise de négociations de paix diplomatiques sophistiquées dirigées autour d'un tel cercle que les chefs Autochtones dirigent leur peuple. Le modèle de gouvernance canadien a été fortement influencé par le respect et la sollicitude qu'une telle démarche témoigne envers le groupe. »
13. PENDANT que les élèves disposent leur pupitre, affichez la présentation PowerPoint #1 à l'écran.
14. EXPLIQUER la « perspective historique » : Ce concept fait office de prologue pour la présentation du PowerPoint #1: *L'histoire racontée du point de vue des colonisateurs.*
15. CONTINUER la présentation de PowerPoint #1 *L'histoire racontée du point de vue des colonisateurs.*
16. ENGAGEZ les élèves en posant ou en rédigeant avec eux des questions d'enquêtes.
17. PRÉSENTATION PowerPoint #2 *Les enseignements de la ceinture wampum.*
18. FAIRE CIRCULER la photo de la ceinture wampum des traités. Puis, affichez la photo à l'avant de la classe afin de pouvoir y référer en tout

temps en tant qu'élément principal de ce bloc.

19. EXPLIQUER que la ceinture était fabriquée à partir de petits coquillages assemblés les uns aux autres, et qu'elle était considérée un document de gouvernance, c'est-à-dire un contrat entre deux nations égales ayant conclu une entente politique sur la façon de traiter entre elles. La ceinture est un document ayant force de loi tel que reconnu par la Cour suprême du Canada. Elle constitue le document de référence pour ce bloc.
20. PRÉSENTATION de la conférence TED: *America's Native prisoners of war*.



21. DIVISER les élèves en groupes quelques instants la projection, selon les thématiques de projets consignées sur les feuillets distribués au début du cours.
22. DISCUSSION autour de tous les aspects de ce bloc.
23. Puis simultanément...CHOISIR des élèves un à la fois et en silence, chaque élève ira coller ses deux feuillets de papier sur l'affiche à l'avant de la salle sans interrompre la discussion.
24. ANNONCER la composition des différents groupes. À l'intérieur de leur groupe, les élèves devront ensuite effectuer deux tâches en disposant de peu de temps, soit
 1. Les élèves devront répartir la charge de travail entre eux. (Qui fera la présentation orale? Qui s'occupera de configurer les diapositives PowerPoint? Qui réunira les éléments tirés des médias pour les diapositives? Qui fera la collecte des sources et des citations pour les diapositives?)
 2. Les élèves devront durant ce cours, identifier ensemble, au sein de leur groupe, de une à trois questions ouvertes. Les questions pertinentes et percutantes liées directement aux critères compteront pour 50% de la note du groupe.

MISE EN CONTEXTE

Les critères sont des classifications de pensées, ce sont des catégories. Au cours de ce bloc, les critères auxquels seront confrontées nos pensées critiques seront constitués de la relation actuelle, passée et future entre les nations du Canada (les Canadiens) et celles des Peuples autochtones. Nos critères seront de nature relationnelle. Ils concerneront nos relations respectives afin d'éclairer notre réflexion. Ensemble, nous porterons un regard critique sur notre relation entre nations. Un autre ensemble de critères sera constitué du mouvement social actuel de la 'vérité et réconciliation'. Enfin, notre source principale d'information pour aiguiller notre réflexion et notre recherche (lesquels constituent un autre ensemble de critères), et qui de plus agira comme élément de preuve, sera constituée de la ceinture wampum des traités.

NOUS SOMMES TOUS ISSUS DE TRAITÉS

MODULE 3





APERÇU

LES TRAITÉS SONT-ILS TOUS PERTINENTS ?

HORAIRE

- « **Portée historique** »: 2 min
- Présentation PPT #3**: 20 min
- « **Causes et conséquences** »: 5 min
- Présentation PPT #4**: 30 min
- Projet de groupe**: 10-20 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- PowerPoint #3 et #4 (via clé USB)
- Photo d'une ceinture wampum
- Le film *First Contact* de Steven Paul Judd.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils:

- Auront appris au sujet des traités, ainsi que des leçons de réconciliation que nous prodiguent les ceintures wampum des traités
- Comprendront la vision du monde des autochtones en ce qui a trait aux faits historiques. Incidemment, lors de procédures devant la Cour suprême du Canada, les dépositions verbales et les ceintures wampum de traités sont considérées comme étant des preuves tout autant valides qu'un document écrit.
- Auront identifié certains partis pris culturels qui altèrent les récits historiques du Canada, et déterminé qui sont les véritables auteurs de notre histoire
- Auront appris deux nouveaux concepts historiques
- Comprendront les notions de base de la réconciliation au Canada
- Comprendront que les peuples autochtones désignent notre territoire par d'autres noms que l'appellation contemporaine de 'Canada', par exemple l'Île de la Tortue.
- Comprendront que les peuples autochtones disposent de cartes géographiques distinctes des nôtres et qu'ils considèrent le territoire de manière différente que celle désignée par les cartes du Canada et des États-Unis.

NOUS SOMMES TOUS ISSUS DE TRAITÉS: LES TRAITÉS SONT-ILS TOUS PERTINENTS ?

C'est précisément lorsque nous sommes confrontés à réfléchir et à repenser à notre histoire que nous sommes le plus motivés à développer des méthodes de recherche historique rigoureuses pour nous aider à faire face à ce défi. En l'absence d'un tel défi, nous ne ressentirons peut-être jamais le besoin d'appliquer et d'ainsi apprécier la valeur de la recherche historique telle qu'inscrite dans le programme-cadre de l'Ontario, ou être à même d'apprécier l'histoire, d'ailleurs. « Chercher à comprendre », voilà ce qui éveille en nous la soif d'apprendre et qui nous mène à valoriser le rôle et l'importance de l'histoire. Mais nous devons d'abord avoir une raison de vouloir chercher. Voici donc l'opportunité pédagogique que vous offre ce module : le défi en vie réelle actuelle et future de repenser l'histoire canadienne.

Ce module pourrait déboucher sur de nouvelles prises de conscience et exiger, autant de la part de l'enseignant que des élèves, la notion d'apprendre et de désapprendre. Il est essentiel que l'enseignant ait préalablement assimilé ces notions. Si au cours de ce bloc l'occasion s'y prêtait, il serait tout à fait approprié que l'enseignant affirme ouvertement qu'il ou elle ne fait que commencer à comprendre et à s'impliquer dans le processus de réconciliation entre nations au Canada, et qu'il ou elle ne détient pas toutes les réponses. Si votre école, par exemple, devait accueillir le premier ministre Justin Trudeau ou la ministre des affaires autochtones et du nord Carolyn Bennett comme conférencier invité, les élèves se rendraient compte qu'eux aussi, tout autant que leur enseignant, ne font que commencer à apprendre et comprendre tous les aspects de la réconciliation. Et prendre conscience constitue justement la première étape du périple qui mène à la réconciliation.

Lorsqu'ils sont confrontés à cette nouvelle réalité d'apprentissage, les élèves prennent conscience que leur génération peut saisir beaucoup plus rapidement que les générations précédentes certaines notions telles que « vérité et réconciliation », « la vision autochtone du monde », « le tiers-monde au Canada », « le traitement injuste du Canada à l'égard des peuples autochtones », « trois peuples fondateurs, et non deux », ainsi que « traités ». Les générations plus âgées par contre, font face à un double défi : celui d'apprendre la notion de réconciliation et de réapprendre la vraie histoire canadienne selon les différents points de vue.

Les guides offerts dans ce module sont « [Le point de vue autochtone du monde](#) » ainsi que deux des « [Six concepts historiques](#) »:

HORAIRE

« **Portée historique** » : 2 min
Présentation PPT #3: 20 min
« **Causes et conséquences** »: 5 min
Présentation PPT #4: 30 min
Projet de groupe: 10-20 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- Powerpoint #3 & #4 (via clé USB)
- Photo d'une ceinture wampum
- Le film *First Contact* de Steven Paul Judd.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront une perspective historique contemporaine avec laquelle ils:

- Auront appris au sujet des traités, ainsi que des leçons de réconciliation que nous prodiguent les ceintures wampum des traités.
- Comprendront la vision du monde des autochtones en ce qui a trait aux faits historiques. Incidemment, lors de procédures devant la Cour suprême du Canada, les dépositions verbales et les ceintures wampum de traités sont considérées comme étant des preuves tout autant valides qu'un document écrit.
- Auront identifié certains partis pris culturels qui altèrent les récits historiques du Canada, et déterminé qui sont les véritables auteurs de notre histoire.
- Auront appris deux nouveaux concepts historiques
- Comprendront les notions de base de la réconciliation au Canada.

à suivre...

Pertinence historique:

Comment décide-t-on ce qu'il vaut la peine d'être retenu?

Explorer les dynamiques du pouvoir et des décisions de « ce qui est important » pour l'histoire commune. Pourquoi l'existence d'un tiers-monde au Canada n'a-t-elle pas son importance dans le présent ou dans le passé? Pourquoi en savons-nous plus sur la pauvreté dans le monde que sur celle de notre propre pays? Dans le film, la communauté a demandé à la réalisatrice de « Rendre l'invisible - visible aux Canadiens. » Pourquoi est-ce invisible?

Causes et Conséquences:

Comment explique-t-on les conséquences des décisions et actions prises dans le passé?

De façon générale, attribuons-nous aux autochtones la responsabilité de leur situation actuelle et les dénigrons-nous par rapport à cela ? Abordons nous l'histoire de manière à comprendre les causes et les conséquences? Réfléchissons à la citation d'Edmund Burke, selon laquelle « ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont condamnés à la revivre » . Et si nous avions une meilleure compréhension de notre relation et de notre relation avec les Premières Nations et de leur histoire? Serions-nous alors en mesure de créer un meilleur avenir dans un contexte actuel plus respectueux ?

MATÉRIEL

- PowerPoint #3 *Nous sommes tous issus de traités* et PowerPoint #4 *Qu'en est-il de la réconciliation au Canada?*
- Photo d'une ceinture wampum
- Le film *First Contact* de l'artiste Steven Paul Judd (Clé USB ou accès en linge)

PROCÉDURE

Résumé du Module I et II

Vos élèves peuvent désormais formuler des questions ouvertes. Ainsi, ils:

- Ont appris le protocole autochtone qui consiste à reconnaître les territoires et les peuples à proximité desquels nous habitons.
- Ont appris certains modèles de gouvernance autochtone tel le cercle de discussion.
- Ont appris que faire face au processus de vérité et de réconciliation constitue un défi non seulement pour les élèves mais aussi pour les adultes de tous les milieux. Ce processus est véritablement pancanadien.
- Se sont exercés, seul et en groupe, à développer leur esprit critique en soulevant des questions d'enquêtes.
- Ont appris en quoi consistent les critères de réflexion, lesquels constituent le cadre de travail de ce bloc.
- Ont pris connaissance d'un drame vécu aux États-Unis analogue à celui décrit dans le film *Le tiers-monde au Canada*, par l'entremise de la vidéo de la conférence TED.
- Ont appris la notion de preuve et comment certains éléments de preuve (telle la tradition orale) ou certains contrats non-écrits (telle la ceinture wampum des traités) sont considérés tout autant admissibles lors d'audiences devant de la Cour Suprême du Canada qu'une preuve par écrit.
- Ont pris connaissance de la suppression des faits en ce qui a trait au génocide culturel au Canada.
- Ont appris, par l'entremise de présentations PowerPoint, les partis pris des auteurs non-autochtones de notre histoire, ainsi que de quelle façon la dynamique de racisme inscrite dans la mentalité et les politiques coloniales influe autant sur la manière que notre histoire a été présentée par le passé, qu'actuellement.

Module III

1. Reconnaissance des territoires traditionnels.
2. EXPLIQUER la notion de la portée historique. Ce concept fait office de prologue pour la présentation du PowerPoint #3 et s'inscrit dans la thématique de la dynamique du pouvoir en jeu lorsqu'il s'agit d'écrire

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Comprendront que les peuples autochtones désignent notre territoire par d'autres noms que l'appellation contemporaine de 'Canada', tel l'Île de la Tortue.
- Comprendront que les peuples autochtones disposent de cartes géographiques distinctes des nôtres et qu'ils considèrent le territoire de manière différente que celle désignée par les cartes du Canada et des États-Unis.

CONSEIL

En tant qu'enseignant on ne s'attend pas à ce que vous ayez les réponses à toutes les questions que vous poserez les élèves. Vous pouvez toutefois les aiguiller vers des sources d'information en ligne et ramener la discussion centrée sur une quête des réponses vers un exercice de « questions d'enquête ». Nous sommes tous en mode d'apprentissage au fur et à mesure que nous allons de l'avant. Il est important de ne pas se sentir paralysé par le fait de ne pas savoir, et de plutôt continuer notre démarche vers la réconciliation.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Processus d'enquête et compétences transférables:

- A. Le Canada de 1914 à 1929
- B. Le Canada de 1929 à 1945
- C. Le Canada de 1945 à 1982
- D. Le Canada de 1982 à nos jours

- notre histoire à partir du point de vue du peuple autochtone.
3. PRÉSENTATION du PowerPoint #3 *Nous sommes tous issus de traités.*
 4. PRÉCISER: « Le film intitulé *First Contact* (d'une durée de 1 :42 min.) que vous verrez durant cette présentation PowerPoint est réalisé par Steven Paul Judd, le même artiste responsable des images de style pop art de *La Guerre des étoiles* (Star Wars) que l'on retrouve dans les photos d'archives de peuples autochtones que nous avons vues au cours du Module 2. »



5. MENER une discussion de groupe à l'intérieur de la période de 5 à 10 minutes prévue pour couvrir cette thématique.
6. EXPLICATION de la notion de causes et conséquences. Ce concept fait office de prologue pour la présentation du PowerPoint #4.
7. PRÉSENTATION du PowerPoint #4 *Qu'en est-il de la réconciliation au Canada?*
8. TEMPS consacré au travail de groupe en classe. Il est essentiel que vos élèves soient prêts pour leur présentation de groupe qui aura lieu demain, car la dernière journée de ce bloc, soit vendredi, sera consacrée soit à la visite d'un vieux sage ou à un cercle de discussion en salle de classe. Les présentations qui seraient reportées à vendredi auront un impact sur l'horaire de clôture de ce bloc. Rappelez aux élèves l'importance d'être présents demain.

RÉCONCILIATION ET RESTITUTION

MODULE 4A





APERÇU

LA RÉCONCILIATION AU CANADA C'EST QUOI?

HORAIRE

Présentations de groupes: 60 min
 « Continuité et changement »: 2 min

PowerPoint #5: 8 min

Préparation Module 4B: 5 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- PowerPoint #5
- Feuilles de papier charte
- Papiers autocollants (Post-it)
- Marqueurs
- L'ordre des présentations (affiché sur le tableau)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront pris connaissance du cadre historique contemporain grâce auquel ils pourront:

- Apprendre ensemble l'usage de « questions d'enquêtes ».
- Apprendre à propos du peuple des Métis.
- Apprendre à propos du peuple des Inuits.
- Apprendre à propos du mouvement contemporain autochtone comme référence: la réconciliation et la contribution de la *Commission de vérité et réconciliation*. Comprendre en quoi cela engage les élèves.
- Cultiver entre eux l'usage des recherches effectuées lors des modules précédents, par exemple le traité de la ceinture wampum.
- Identifier l'existence et la contribution de la « vision autochtone » dans les documents de ressource.
- Identifier les éventuelles distorsions culturelles qui ont façonné le récit historique du Canada et ses auteurs de l'histoire.
- Être introduit au « concept de la pensée historique »: changement et continuité.
- Comprendre que les peuples autochtones appelle cette vaste terre l'Ile de la Tortue plutôt que par les noms de pays récents tel le Canada, les États-Unis d'Amérique, le Mexique, etc.
- Comprendre que les Autochtones se réfèrent à des cartes différentes des nôtres et n'identifient pas les territoires de la même manière que le Canada ou les États-Unis.

RÉCONCILIATION ET RESTITUTION:

LA RÉCONCILIATION AU CANADA C'EST QUOI?

En revisitant l'histoire, nous continuons de cheminer en tant qu'élèves et en tant qu'enseignants à l'intérieur du processus de réconciliation. Rechercher la vérité et les sources primaires d'information constitue toujours un défi. Si nous y parvenons, nous aurons peut-être facilité le développement de la pensée critique chez les élèves et que la recherche historique rigoureuse est un concept qui peut être appliqué tout au long d'une vie. Au cours de ce processus de recherche historique les élèves prendront d'abord conscience de la vérité avant de s'engager vers la réconciliation. En apprenant ces habiletés à un jeune âge, les élèves seront davantage outillés pour s'adapter aux réalités des enjeux sociaux, politiques et cultures qu'entraînent la réconciliation du Canada avec les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Au cours du Module 4, une toute autre atmosphère se dégage alors que les élèves découvrent la « réconciliation » et ressentent l'effervescence que leur procure la possibilité de renouveler l'actuelle relation entre nations d'une manière qui soit mutuellement bénéfique.

Le Module 4-a) constitue un changement de rythme, alors que les élèves feront des présentations orales devant leurs pairs. Un PowerPoint présenté en fin de cours permettra d'entendre ce que d'autres élèves ont accompli par rapport à la réconciliation en Ontario. (Voir le PowerPoint #5 *Les mouvements de réconciliation étudiants*.) Cette vidéo pourrait susciter des idées pour la discussion de vendredi. L'enseignant pourrait aussi souligner certains concepts historiques durant les présentations afin d'aider les élèves à faire ces liens.

Les guides offerts dans ce module sont « [Le point de vue autochtone du monde](#) » ainsi qu'un des « [Six concepts historiques](#) »:

Continuité & Changement:

Comment comprendre la complexité du passé?

C'est un concept déterminant pour cette unité. Nous allons explorer le passé, le présent et le futur de la relation Nation à Nation entre les Canadiens et le Peuple autochtone. La continuité et le changement de cette relation sont les concepts que nous allons aborder à travers la vérité et la réconciliation. Si nous avons les informations nécessaires sur notre passé collectif, peut-on alors envisager une meilleure situation, une meilleure relation?

HORAIRE

Présentations de groupe: 60 min

« **Continuité et changement** »:

2 min

PowerPoint #5: 8 min

Préparation Module 4B: 5 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- PowerPoint #5
- Feuilles de papier charte
- Papiers autocollants (Post-it)
- Marqueurs
- L'ordre des présentations (affiché sur le tableau)

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de cette unité, les élèves auront pris connaissance du cadre historique contemporain grâce auquel ils pourront:

- Apprendre ensemble l'usage de « questions importantes ».
- Apprendre à propos des Métis.
- Apprendre à propos des Inuits.
- Apprendre à propos du mouvement contemporain autochtone comme référence: la réconciliation et la contribution de la *Commission de vérité et réconciliation*. Comprendre en quoi cela engage les élèves.
- Cultiver entre eux l'usage des recherches effectuées lors des modules précédents, le traité de la ceinture wampum.
- Identifier l'existence et la contribution de la 'vision autochtone' dans les documents de ressource.
- Identifier les éventuelles distorsions culturelles qui ont façonné le récit historique du Canada et ses auteurs de l'histoire.
- Être introduit au « concept de la pensée historique »: changement et continuité.
- Comprendre que le sPeuple autochtones appelle cette vaste terre l'Ile de la Tortue plutôt que par les noms de ces récents pays soit le Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique, etc.
- Comprendre que les Autochtones se réfèrent à des cartes différentes des nôtres et n'identifient pas les territoires de la même manière que Canada or les États-Unis.

MATÉRIEL

- PowerPoint #5 *Les mouvements de réconciliation étudiants*
- Feuilles de papier charte
- Papiers autocollants (Post-it)
- Marqueurs
- L'ordre des présentations (affiché sur le tableau)

PROCÉDURE

Présentations de groupe

1. Chaque groupe présente son PowerPoint.
2. Après leur présentation, le groupe affiche leur « question pertinente » sur le mur.
3. L'enseignant récupère les questions des élèves et les rassemble pour les utiliser lors de la visite de l'Aîné le lendemain.

Module IV-A

4. RECONNAISSANCE des territoires traditionnels.
5. ENSEIGNER: « continuité et changement ». Ce concept est intégré à la notion de dynamique de pouvoir en jeu dans la pensée colonialiste qui a façonné l'histoire.
6. PRÉSENTER le PowerPoint #5 *Les mouvements de réconciliation étudiants*.
7. MENER une discussion en classe en tenant compte du temps restant pour poser des questions sur les présentations et préparer les élèves au lendemain, le dernier jour de l'unité.
8. RÉVISER: annonce du programme de la leçon du lendemain. Demander aux élèves de préparer leur participation à la discussion.
9. DISCUTER des idées pour sensibiliser les élèves et les membres du personnel au sujet de la réconciliation. « Comment peut-on contribuer à rendre l'invisible - visible? Comment peut-on partager ce que l'on a appris pendant ces modules avec notre école? S'il y avait un club de réconciliation pour informer le reste de l'école quelles bonnes idées notre classe pourrait-elle apporter? »
10. SELECTIONNER d'un à trois éléments appris cette semaine et partagez-les avec la classe. « Notre connaissance prend de l'importance si nous retenons non seulement ce que l'on a appris personnellement, mais aussi ce que les autres ont retenu. C'est ce qui fera l'objet de notre cercle de discussion demain. »
11. EXPLIQUER les principes autochtones de partage, de gestion des terres et de tradition orale. Dans les communautés autochtones, on partage la connaissance acquise avec les autres, ainsi on peut la conserver pour les générations futures. Entre autres, dans la culture Anishnawbe, on considère que toutes nos actions auront un effet sur

les sept prochaines générations. L'abondance de la Terre est censée être protégée pour les sept générations qui suivront; et la façon dont nous nous traitons les uns les autres a été enseignée selon la tradition orale afin que cette connaissance ne soit jamais perdue. Comment notre classe peut-elle partager ce que nous avons appris et vécu ensemble avec la communauté de notre école?

12. PRÉPARER les élèves à la visite d'un Aîné le lendemain si elle a lieu. Un Aîné est un représentant attiré des cultures autochtones qui transmet la connaissance, partage l'enseignement et les traditions orales, et qui donne des conseils aux membres de la communauté. Les Aînés mènent des cérémonies spirituelles quand ils sont appelés à intervenir, partagent leur sagesse et rétablissent les situations selon les besoins. Les Aînés nous encouragent à nous rappeler les points dominants de la ceinture wampum et nous aident à clore l'unité dans la joie et avec le cœur léger. Nous avons commencé avec un film éprouvant, *Le tiers-monde au Canada* et nous terminons sur une note plus légère avec la visite d'un Aîné.

Notes pour l'enseignant: l'Aîné va nous accompagner dans la conclusion de cette semaine d'ateliers en écoutant les 'questions pertinentes' que nous lui présenterons ainsi que nos impressions sur ce que nous avons appris pendant cette semaine. Nous aborderons cette conclusion sous la forme d'un cercle de discussion. Avec l'Aîné, nous pourrions mettre en contexte ce que nous avons appris de la relation Nation à Nation. Nous pratiquerons le respect mutuel et l'amabilité entre nous et envers l'Aîné pendant notre cercle de discussion.

13. PRÉPARER les élèves au cercle de discussion du lendemain. Après avoir abordé nos idées sur la réconciliation dans notre école, terminer ces modules avec un cercle de discussion. C'est de cette manière que plusieurs Nations autochtones pratiquent la gouvernance diplomatique. En Europe ou dans certaines sociétés impérialistes, certains individus ont plus de valeurs que d'autres. Une reine, par exemple, ou les membres privilégiés de la haute bourgeoisie. Mais dans les cultures autochtones, comme chez les Nations Anishnawbe, chacun des membres de la communauté détient la même noblesse, ils ont tous la même valeur. Par exemple, la vie d'un Chef n'a pas plus ou moins de valeur que celle d'un autre. Les membres de leur société ont différents rôles, mais ils sont tous égaux en terme de valeur. Ce concept était tout nouveau pour les Européens qui ont débarqué en Amérique.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Processus d'enquête et compétences transférables:

- A. Le Canada de 1914 à 1929
- B. Le Canada de 1929 à 1945
- C. Le Canada de 1945 à 1982
- D. Le Canada de 1982 à nos jours

RÈGLES DU CERCLE

L'élève qui aura dans sa main la plume d'aigle ou le bâton de parole s'adressera aux autres qui l'écouteront attentivement. Toutes les voix sont importantes. Nos échanges pendant le cercle de discussion et nos questions pertinentes sont notre contribution et notre partage pour cette unité.

RÉCONCILIATION ET RESTITUTION

MODULE 4B



APERÇU

LA RESTITUTION AU CANADA C'EST QUOI?

HORAIRE

L'élève reconnaît le territoire: 1 min

PowerPoint #6: 5 min

Discussion: 10-15 min

Visite et cercle de discussion: 50 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- PowerPoint #6
- Trois feuilles de papier charte
- Papiers autocollants (Post-it)
- Marqueurs
- Un bâton de parole ou une grande plume
- Un drapeau ou une copie couleur du drapeau d'une communauté autochtone voisine
- Choisir à l'avance les élèves qui vont adresser les remerciements à l'Aîné

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Après cette unité, les élèves auront pris connaissance du cadre historique contemporain à partir duquel ils pourront:

- Comprendre la notion de « question pertinente » dans le contexte de l'histoire.
- Découvrir les répercussions de l'histoire sur le Canada d'aujourd'hui comme dans le film 'Le tiers-monde au Canada'.
- S'exercer à discerner les « questions pertinentes » au sein de leur groupe et dans leur projet
- Apprendre à propos des Traités et retenir les leçons sur la réconciliation, découvertes avec le traité de la ceinture wampum.
- Comprendre la « vision autochtone » lorsqu'il s'agit de faits historiques. Des informations présentées à l'oral et les traités des ceintures sont des sources primaires valides qui détiennent autant de vérité que des textes écrits pendant les procédures devant la Cour Suprême.
- Évaluer et établir des pistes d'exploration possibles pendant l'unité grâce au choix de leur sujet de présentation en groupe et ce qu'ils ont appris au module 2.
- Identifier les éventuelles distorsions qui ont façonné l'histoire et qui racontent ces récits historiques.
- Explorer les événements historiques qui ont façonné le paysage canadien et dont vos élèves n'étaient peut-être pas au courant avant cette unité.
- Comprendre que le Canada, d'un point de vue historique, a été fondé par trois nations: française, anglaise et autochtone, et non seulement les deux premières, et que toutes les trois influencent la politique actuelle, les mouvements sociaux et les événements d'aujourd'hui.

RÉCONCILIATION ET RESTITUTION:

LA RESTITUTION AU CANADA C'EST QUOI?

Si au cours du module 4-b), les élèves décidaient d'inviter un Aîné de la communauté autochtone, ou un gardien du savoir, ceux-ci pourraient être inspirés par sa passion et sa grande connaissance de l'histoire, et pourraient même en retour être incités à embrasser le même système de valeurs vis-à-vis de notre histoire.

Lorsqu'il s'agit de prendre connaissance des chapitres parmi les plus sombres de notre histoire, les jeunes générations doivent faire preuve d'indulgence à l'égard des générations plus âgées (au cours, par exemple, de leurs discussions actuelles ou futures avec leurs parents, leurs grands-parents, etc.). Le Canada traverse actuellement une période de grands remous et de grands changements associés au mouvement de réconciliation, surtout avec les célébrations du 150e anniversaire de la Confédération en 2017. Le bloc que nous entamons cette semaine est constitué de concepts ambitieux, mais comme nous l'enseigne la ceinture wampum des traités, la paix, l'amitié, le partage et le respect mutuel nous indiquent la voie à suivre. Notre désir de réconciliation ainsi qu'un retour aux promesses associées aux ceintures wampum des traités nous mèneront vers un meilleur pays pour tous, et nous serons mieux préparés à faire face aux défis de ce siècle tant au niveau local, national, qu'international. Ces modules consacrés à la vérité et la réconciliation peuvent constituer un défi de taille. Cela nous permettra toutefois d'approfondir notre lien avec l'histoire et d'apprécier la richesse culturelle qui en découle. Les avantages dont les élèves (et leur enseignant) bénéficieront, dépasseront de loin les obstacles auxquels ils devront faire face en étant confrontés à cette 'nouvelle' vérité.

Le Module 4-b) propose un apprentissage expérimental en amenant les élèves à l'intérieur d'un 'cercle de discussion' au cours duquel ils prendront connaissance du protocole autochtone de gouvernance et de rétablissement de la paix. Au cours de cette activité, vous observerez que les élèves réagissent différemment envers leurs camarades et leur enseignant. Si de surcroît un Aîné autochtone participait au cercle de discussion, leur rapport avec les peuples autochtones pourrait également changer. Dans le cadre du projet de réconciliation, il est essentiel de rencontrer les autochtones à l'intérieur de leur propre 'espace', tel que le permet 'le cercle de discussion'. Grâce à celui-ci, les élèves termineront ce bloc sur une note positive et paisible. Ils en viendront peut-être à

HORAIRE

L'élève reconnaît le territoire
PowerPoint #6: 5 min
Discussion: 10-15 min
Visite et cercle de discussion:
50 min

Total: 75 minutes

PRÉPARATION

- PowerPoint #6
- Trois feuilles de papier charte
- Papiers autocollants (Post-it)
- Marqueurs
- Un bâton de parole ou une grande plume
- Un drapeau ou une copie couleur du drapeau d'une communauté autochtone voisine.
- Choisir à l'avance les élèves qui vont adresser les remerciements à l'Aîné.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Après cette unité, les élèves auront pris connaissance du cadre historique contemporain à partir duquel ils pourront:

- Comprendre la notion de « question pertinente » dans le contexte de l'histoire.
- Découvrir les répercussions de l'histoire sur le Canada d'aujourd'hui comme dans le film *Le tiers-monde au Canada*
- S'exercer à discerner les « questions pertinentes » au sein de leur groupe et dans leur projet.
- Apprendre à propos des Traités et retenir les leçons sur la réconciliation découvertes avec le traité de la ceinture wampum.
- Comprendre la « vision autochtone » lorsqu'il s'agit de faits historiques. Des informations présentées à l'oral et les traités des ceintures sont des sources primaires valides qui détiennent autant de vérité que des textes écrits pendant les procédures devant la Cour Suprême.
- Évaluer et établir des pistes d'exploration possibles pendant l'unité grâce au choix de leur sujet de présentation en groupe et ce qu'ils ont appris au module 2.
- Identifier les éventuelles distorsions qui ont façonné l'histoire et qui racontent ces récits historiques

considérer l'histoire et sa pertinence sous un tout autre jour. Si les élèves décidaient d'inviter un Aîné de la communauté autochtone, ceux-ci pourraient être inspirés par sa passion et sa grande connaissance de l'histoire. et pourraient même en retour être incité à embrasser le même système de valeurs vis-à-vis notre histoire.

Les guides offerts dans ce module sont « [Le point de vue autochtone du monde.](#) »

MATÉRIEL

- Powerpoint #6 *La restitution au Canada*
- Pour le Cercle de discussion:**
- Deux feuilles de papier charte avec les titres: Activités d'attention (voir), Activités d'implication (faire)
 - Papiers autocollants (Post-it)
 - Marqueurs
 - Un bâton de parole ou une grande plume que les élèves tiendront dans leur main quand ils prendront la parole.
 - Un drapeau ou une copie couleur du drapeau d'une communauté autochtone voisine.
 - Choisir à l'avance les élèves qui vont adresser les remerciements à l'Aîné.

PROCÉDURE

Module IV-B

1. L'ÉLÈVE RECONNAIT le territoire: L'élève choisi peut apprendre par cœur la reconnaissance ou il peut la lire à voix haute au début de la classe. Nous concluons l'unité avec un protocole autochtone et nous faisons preuve de respect particulièrement si nous avons la visite d'un Aîné.
2. PRÉSENTER le powerPoint #6 *La restitution au Canada*
3. MENER la discussion en classe en fonction du temps restant pour parler du PPT#6.
4. EXPLIQUER: « Cet exercice a pour objectif de penser plus en profondeur au concept de réconciliation en imaginant comment on pourrait le mettre en oeuvre dans notre école. A la fin de cet exercice, nous allons donner à l'école des idées qui pourront servir de point de départ pour un club de réconciliation ou un comité scolaire qui mettrait en oeuvre certaines de ces idées ou en engendrerait de nouvelles. »
5. DISCUSSION DES ÉLÈVES: à travers la discussion et/ou en lisant les

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

à suivre...

- Explorer les événements historiques qui ont façonné le paysage canadien et dont vos élèves n'étaient peut-être pas au courant avant cette unité.
- Comprendre que le Canada, d'un point de vue historique, a été fondé par trois nations: française, anglaise et autochtone, pas seulement et autochtone, et non seulement les deux premières, et que toutes les trois influencent la politique actuelle, les mouvements sociaux et les événements d'aujourd'hui.

RÈGLES DU CERCLE DE DISCUSSION

- Celui qui a le bâton de parole dans la main est le seul qui puisse parler.
- Les autres l'écoutent avec l'esprit et le cœur ouverts.
- Tout le monde peut partager avec le groupe mais personne n'est obligé de le faire : l'élève s'exprime *seulement* s'il le souhaite.

idées des élèves affichées au mur, l'objectif est de choisir leurs 5 idées principales et de les noter sur une grande feuille de papier.

6. EXPLIQUER: « Vos 5 idées principales seront lues à toute la classe. »
7. SÉPARER: Séparer la classe en deux groupes, un pour chaque affiche. Choisir un médiateur, un rédacteur et un présentateur pour chaque groupe. Les élèves se rassemblent autour de l'affiche avec leur groupe respectif de chaque côté de la classe. Après 4 minutes de discussion, dites leur qu'il ne leur reste que 4 minutes pour terminer l'exercice.
8. LES ÉLÈVES se rassemblent autour du groupe #1. Toute la classe est debout autour de l'affiche. GROUPE #1 PRÉSENTE : Activité d'attention (voir) GROUPE #2 PRÉSENTE : Activité d'implication (faire)
9. LES ÉLÈVES retournent à leur pupitre (disposés en cercle).
10. L'ENSEIGNANT DONNE LE TON: Il résume les idées et la créativité des élèves et les remercie d'avoir offert des idées pour l'école. Les élèves pourront de nouveau aborder ces thèmes plus tard s'ils le souhaitent. Nous y reviendrons.
11. TRANSITION vers le Cercle de discussion en reconnaissant la présence de l'Aîné.

Le cercle de discussion/visite de l'Aîné

12. EXERCICE: Avoir 2 feuilles collées sur différents murs de la classe à l'avance: Activités d'attention (voir) & Activités d'implication (faire). Si un Aîné rend visite à la classe, il sera présent pendant l'exercice et va entendre les idées des élèves ce qui va les aider à se concentrer plus sérieusement sur la tâche à accomplir. Pendant que les étudiants travaillent, c'est un bon moment pour l'enseignant de s'assurer que l'Aîné a une place dans le cercle, qu'il a de l'eau, un endroit pour poser ses affaires et qu'il a le temps d'aller aux toilettes etc... Proposer à l'Aîné soit l'option 1: Observer les élèves ou 2. revoir les éléments vus cette semaine pour avoir un aperçu de l'enseignement qui a eu lieu.
13. Si le temps le permet, visionner avec l'Aîné le court métrage 'Premier Contact'. L'Aîné y appréciera l'humour et comprendra que ce que nous avons fait cette semaine se réfère à la décolonisation de l'histoire. Ce contexte l'aidera à se sentir à l'aise et à mieux se préparer à mener le cercle. Vous pouvez également lui montrer la photo de la ceinture wampum, les affiches au mur sur lesquelles figurent les 'questions pertinentes' et les 'injustices' qu'ils ont découvertes grâce au film *Le tiers-monde au Canada*

Note: L'Aîné est susceptible de préférer s'asseoir en arrière de la classe pour observer les élèves travailler ensemble pour éventuellement mieux les connaître avant de commencer le Cercle de Discussion.

14. EXPLIQUER comment procéder: « Présentez-vous d'abord puis partager avec le groupe ainsi qu'avec l'Aîné de 1 à 3 pensées: Une « question pertinente » qui vous touche personnellement et que vous comptez retenir pour le reste de votre vie. 2. En vous exprimant avec votre cœur et tout votre être, partagez avec nous un commentaire,

quelque chose que vous avez appris ou qui vous a marqué pendant cet te semaine: une réflexion sur la vérité et la réconciliation, 3. vous pouvez aussi partager un remerciement avec l'Aîné. »

Si vous ne recevez pas la visite d'un Aîné:

15. L'ENSEIGNANT COMMENCE ET CONCLUT: donner le ton de l'humilité en partageant une courte déclaration qui démontre ce que vous avez appris ou compris quelque chose de nouveau pour vous. Prenez l'initiative pour que les élèves soit encouragés à prendre le risque également en suivant votre exemple.
16. INVITER LES ÉLÈVES À PARTAGER: utilisez alternativement votre chronomètre et les cartons de rappel de temps pour garder un rythme propice à la discussion.

Si vous recevez la visite d'un Aîné:

17. CONCLURE le cercle de discussion: « Je vous cède la parole (nom de l'Aîné) pour entamer et clôturer le Cercle de Discussion. Nous sommes très reconnaissants de votre présence parmi nous. »
18. REMERCIER les élèves et l'Aîné: pour ce qu'ils ont donné d'eux-mêmes pendant cette unité et demander à un élève (choisi à l'avance) de remercier l'Aîné.
19. SUSPENDRE le drapeau: « Voici le drapeau de la communauté autochtone la plus proche (ou celui de l'Aîné) de notre école et nous terminons cette unité en leur faisant honneur en gardant leur drapeau dans notre classe jusqu'à la fin de notre classe d'histoire. »

PROTOCOLE

Si l'Aîné est présent dans votre classe, le remercier d'être venu et rappeler à la classe que vous disposez de peu de temps.. Vous devrez gérer le temps parce qu'il est important que tout le monde soit entendu dans un cercle de discussion avant la fin du cours.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

Processus d'enquête et compétences transférables:
A. Le Canada de 1914 à 1929
B. Le Canada de 1929 à 1945
C. Le Canada de 1945 à 1982
D. Le Canada de 1982 à nos jours



ANNEXE

BANQUE DE TERMINOLOGIE

LES PEUPLES AUTOCHTONES

Il n'existe pas de terme universellement accepté pour définir une population autochtone. La plupart des organisations internationales telle les *Nations unies* permettent aux populations autochtones de s'identifier ainsi, en autant que celles-ci répondent à certains critères, dont la continuité historique et l'appartenance à un groupe. *Le Conseil mondial des peuples indigènes*, toutefois, propose la définition suivante : « Les populations autochtones sont des personnes qui habitent dans un pays dont la population est constituée de différents groupes ethniques ou raciaux; qui sont les descendants des toutes premières populations ayant vécu dans une région donnée et qui ne dirigent pas, en tant que groupe, le gouvernement central du pays à l'intérieur duquel ils habitent. »

INDIEN

Le terme 'indien' fut utilisé pour la première fois en 1492 par Christophe Colomb, qui croyait être arrivé aux Indes. Voilà pourquoi il est fortement recommandé d'éviter les termes 'indien' ou 'indigène' (en anglais, native), sauf lorsqu'il s'agit d'expressions ou d'appellations telles la *Loi sur les Indiens*, la *Bande indienne d'Osoyoos* ou en anglais, de la *Native Women's Association*. Dans la *Loi sur les Indiens*, le terme 'indien' désigne une « [p]ersonne qui, conformément à la présente loi, est inscrite à titre d'Indien ou a droit de l'être. » Certains termes comportent des mots tel *Indien inscrit*, *Indien non inscrit* et *Indien visé par un traité*. Dans la *Loi sur les Indiens*, un Indien inscrit est celui inscrit dans le registre des Indiens et qui possède un certificat sécurisé de statut indien. Le terme Indien non inscrit s'applique à celui qui a perdu son statut ou dont les ancêtres n'ont jamais été inscrits ou encore, qui auraient perdu leur statut conformément à d'anciennes ou d'actuelles dispositions de la *Loi sur les Indiens*. Les Indiens visés par un traité désignent les membres d'une communauté dont les ancêtres ont signé un traité avec la Couronne, leur conférant ainsi les avantages prévus par ledit traité.

INDIGÈNE

Bien que rare au Canada, le terme indigène désigne un groupe ethnique existant dans un pays avant sa colonisation.

AUTOCHTONE

Terme le plus général utilisé au Canada aujourd'hui, Autochtone désigne les Indiens (inscrits et non inscrits), les Métis et les Inuit. Il a été popularisé par son utilisation à l'époque du rapatriement de la Constitution canadienne, en 1982. Ils sont les descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones, soit les Indiens (ou membres des Premières Nations), les Métis et les Inuit. Ces trois groupes distincts (les Premières Nations regroupent plusieurs douzaines de peuples) possèdent un patrimoine, une langue, des pratiques culturelles et des croyances spirituelles bien à eux.

PREMIÈRES NATIONS

Terme couramment emprunté depuis les années 1970 pour remplacer le mot Indien, que bien des gens trouvaient choquant. Malgré qu'il soit utilisé à grande échelle, aucune définition légale du terme Première Nation n'existe. Certains Autochtones ont adopté le terme Première Nation pour remplacer le mot bande dans le nom de leur collectivité.

INUIT

Les Inuit sont les Autochtones qui habitent l'Arctique canadien, la région qu'ils appellent « Inuit Nunangat ». Cette étendue inclut la région Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Nunavik (Nord du Québec), le Nunatsiavut (Nord du Labrador), ainsi que les glaces, les terres et les eaux de ces territoires.

MÉTIS

Avant la cristallisation du Canada en tant que nation, les Métis étaient les enfants issus de femmes des Premières Nations et d'hommes européens. Même si les premiers descendants de ces unions étaient simplement d'origines mixtes, les Métis ont graduellement formé des collectivités distinctes dont les cultures et les établissements différaient de ceux des Premières Nations et des Européens, et les mariages subséquents entre hommes et femmes métis ont donné naissance à un nouveau peuple autochtone, les Métis. Les Métis entretiennent leur propre culture, ont une langue bien à eux (méchif) et observent leurs traditions. La Constitution canadienne reconnaît les Métis au nombre des trois peuples autochtones.

AÎNÉ

Homme ou femme dont la sagesse est reconnue dans les domaines de la spiritualité, de la culture et de la vie. La collectivité et ses membres recherchent habituellement les conseils et l'aide des aînés dans différentes sphères de la vie traditionnelle et contemporaine. Des protocoles culturels doivent être observés au moment de solliciter l'aide d'un aîné. Les protocoles varient, ainsi renseignez-vous et gardez à l'esprit que les égards et le respect sont très importants. Un aîné est habituellement âgé, mais ce n'est pas une règle obligatoire.

LOI SUR LES INDIENS

La *Loi sur les Indiens* est une loi fédérale qui régleme les activités des autochtones et des réserves, en plus d'établir certains des pouvoirs et des obligations fiduciaires du gouvernement fédéral envers les Premières Nations et leurs terres réservées. La première *Loi sur les Indiens*, alors désignée comme *l'Acte des Sauvages*, fut adoptée en 1876, mais plusieurs lois fédérales concernant les autochtones et leurs réserves furent promulguées avant et après le début de la Confédération en 1867. Depuis lors, la Loi sur les Indiens a subi plusieurs révisions, amendements et promulgations. La Loi sur les Indiens est essentiellement considérée raciste car à l'origine, ce document refusait aux autochtones, parmi une foule d'autres choses, le droit de voter, en plus d'interdire les pratiques religieuses et culturelles traditionnelles ou encore, de restreindre plusieurs types de commerce avec les non-autochtones.

BANDES AUTOCHTONES

La *Loi sur les Indiens* définit en partie une bande comme étant un groupe d'autochtones à l'usage et au profit commun duquel une terre de la Couronne a été mise de côté. Une bande désigne toute communauté des Premières Nations faisant partie du système des réserves autochtones et toujours régie par la *Loi sur les Indiens*. Chaque bande possède son propre conseil de bande, habituellement constitué d'un chef et de plusieurs conseillers. Toutes les décisions de la bande, cependant, sont assujetties à l'approbation du ministère des Affaires autochtones et du Nord. De nos jours, la plupart des bandes préfèrent être appelées Premières Nations.

RÉSERVE

Une réserve est une bande de terre mise de côté en vertu de la *Loi sur les Indiens* ou de traités, et réservée à l'usage d'une bande ou d'une Première Nation. La bande détient des « droits d'utilisation exclusifs » sur cette terre, mais la Couronne en conserve le titre juridique. Certaines bandes comptent plus d'une réserve. *La Loi sur les Indiens* précise qu'une telle terre ne peut être la propriété de particuliers qui seraient membres de la bande.

TRAITÉ

Entente formelle conclue entre la Couronne et une population autochtone.

DROITS ISSUS DES TRAITÉS

Ce sont des droits garantis par un traité. Par exemple, le droit de chasse et de pêche dans le territoire traditionnel ainsi que celui d'occuper et d'utiliser les réserves constituent des droits issus de traités. Ce concept revêt une signification différente selon le contexte ou la perspective de celui qui se prévaut de ces droits.

ÎLE DE LA TORTUE

Nom utilisé par certains Autochtones pour parler du continent nord-américain. Plusieurs histoires sur l'origine des temps racontent la façon dont la terre sur laquelle nous vivons a émergé des eaux à la suite d'une grande inondation, avant d'être déposée sur le dos d'une tortue afin que les humains en bénéficient et l'utilisent.

RÉCONCILIATION

La réconciliation peut essentiellement être considérée comme une réponse juridique adoptée par un pays comme moyen de cicatiser les blessures de la discrimination raciale, tel en Afrique du Sud en période post apartheid, ou pour aider les victimes à se remettre des atrocités commises, comme au Guatemala après sa guerre civile. Au Canada, la *Commission de vérité et de réconciliation* fut mise sur pied en réponse à la Convention de règlement relative aux pensionnats autochtones, suite au recours collectif (le plus important jamais intenté au pays) remporté par d'anciens élèves. La Commission a ensuite entamé un processus de plusieurs années consistant à écouter les témoignages de survivants, de représentants des communautés autochtones ainsi que d'autres victimes touchées par le système de pensionnats autochtones. Dans le cadre de la Commission, la réconciliation s'occupe non seulement d'instruire les Canadiens par rapport à l'histoire du système des pensionnats autochtones, mais aussi de rétablir les relations entre les Canadiens et les populations autochtones. La réconciliation ne se préoccupe pas uniquement du passé; elle invite aussi tous les Canadiens à tracer la route de notre avenir.

TERRES TRADITIONNELLES

Désigne un espace occupé et utilisé par une population autochtone depuis plusieurs générations, bien avant que les frontières des réserves fussent imposées par la *Loi sur les Indiens*. Les peuples autochtones ne se considéraient pas seulement les intendants de leurs terres. Ils entretenaient aussi une profonde relation spirituelle avec celles-ci. Lorsque les réserves étaient assignées par la Couronne, on ne tenait pas toujours compte de l'usage traditionnel ou des sites de cérémonies. Certaines populations autochtones étaient relocalisées dans des réserves situées dans des régions tout à fait étrangères à leurs terres traditionnelles.

COLONIALISME

Le colonialisme se caractérise par la domination d'une population par rapport à une autre, celle-ci pouvant aller jusqu'à la subjugation. Le terme 'colonie' est dérivé du latin *colonus*, signifiant 'fermier'. L'étymologie de ce mot nous rappelle qu'à l'origine le colonialisme impliquait habituellement l'arrivée d'une population sur un territoire pour s'y établir de manière permanente tout en tant maintenant une certaine allégeance politique à son pays d'origine.

IMPÉRIALISME

L'impérialisme est caractérisé par un recours, une pratique ou une politique qui consiste à étendre le pouvoir et la domination d'une nation principalement par l'acquisition directe d'un territoire ou en obtenant un contrôle indirect sur la vie politique et économique d'un territoire dépendant. Le terme 'impérialisme', par ailleurs, est dérivé du latin *imperium*, qui signifie 'commander'. Ainsi, l'impérialisme démontre de quelle manière un pays peut exercer son autorité sur un autre, que ce soit à travers la souveraineté, la colonisation, ou divers mécanismes indirects de contrôle.

DOCTRINE DE LA DÉCOUVERTE

Deux bulles pontificales en particulier, soit *Romanus Pontifex*, décrétée par le pape Nicolas V en 1454, et *Inter Caetera*, émise par le pape Alexandre VI en 1493, sont à l'origine de ce qui a longtemps constitué un élément clé du droit international : la doctrine de la découverte. Selon cette doctrine, toute nation européenne qui 'découvrait' un territoire non-européen s'octroyait des droits spécifiques telles la propriété et la souveraineté dudit territoire en faisant abstraction de toute présence d'occupants autochtones. Ces bulles pontificales affirmaient que, selon la bible, toute nation chrétienne bénéficiait du droit divin de réclamer la pleine propriété et l'autorité suprême sur tout territoire non chrétien nouvellement 'découvert' et ses habitants. Au cours des siècles qui s'ensuivirent, l'Espagne, le Portugal, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas se prévalurent de cette doctrine pour concrétiser leurs ambitions colonialistes et impérialistes. La doctrine de la découverte influença grandement le cadre juridique des politiques colonialistes européennes et certaines lois telle la *Loi sur les Indiens*.

Sources:

Indigenous Corporate Training Inc.; Inuulitsivik Health Centre; Kohn, Margaret and Reddy, Kavita, The Stanford Encyclopedia of Philosophy (Fall 2017 Edition), Edward N. Zalta (ed.); Manuel, Arthur, et al. Unsettling Canada: a national wake-up call. Toronto, Between the Lines, 2015.; Métis Nation of Ontario; Olthuis Kleer Townshend LLP & Newcomb, Steve. ; Ontario First Nation, Métis, and Inuit Education Policy Framework; Shaman's Drum "Five Hundred Years of Injustice." Fall 1992, p. 18-20; Saskatchewan Indigenous Cultural Centre; Truth and Reconciliation Commission of Canada; United Nation Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

LES DOMAINES D'ÉTUDE

PROCESSUS D'ENQUÊTE ET COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Attentes visées:

1. Utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en histoire pour explorer divers aspects de l'histoire du Canada depuis 1914.
2. Reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire.

Contenus d'apprentissage pouvant être visés:

1.1 Formuler différents types de questions (p. ex., questions de fait, de comparaison, de cause ou d'effet) pour orienter le processus d'enquête et explorer divers aspects, événements ou enjeux de l'histoire du Canada depuis 1914 (p. ex., Combien de personnes étaient sans emploi durant la Crise de 1929 au Canada? En quoi les conséquences humaines de la Grande Dépression dans les Prairies et en Ontario sont-elles à la fois similaires et différentes? Quelles sont les causes de la grève générale de Winnipeg?).

1.2 Recueillir de l'information se rapportant aux questions posées et représentant divers points de vue en consultant une variété de sources primaires (p. ex., documents légaux ou juridiques, lettres, discours, photographies, archives audiovisuelles, traités) et secondaires (p. ex., ouvrages de référence [manuel de classe, encyclopédie, atlas], documentaires, sites Web spécialisés).

1.3 Analyser l'information recueillie pour en faire l'interprétation et la synthèse en utilisant les concepts de la pensée critique en histoire – importance historique, cause et conséquence, continuité et changement, et perspective historique (p. ex., utiliser le concept d'importance historique pour déterminer l'impact du rapatriement de la Constitution; utiliser le concept de cause et conséquence pour déterminer les répercussions de la Loi sur l'immigration de 1976; utiliser le concept de continuité et changement pour examiner l'accession du Canada à l'autonomie ou l'évolution des liens commerciaux entre le Canada et les États-Unis; utiliser le concept de perspective historique pour dégager des similarités et des différences entre les communautés francophones de l'Ontario au début du siècle et aujourd'hui) et divers outils organisationnels (p. ex., schéma pour représenter la magnitude des conséquences de la Crise de 1929; ligne du temps annotée pour situer les étapes marquantes de la Première Guerre mondiale ou de la Deuxième Guerre mondiale).

1.4 Tirer des conclusions sur des questions, des événements ou des enjeux de l'histoire du Canada depuis 1914 en utilisant les concepts de la pensée critique en histoire.

2.2 Utiliser les connaissances acquises, les concepts de la pensée critique en histoire et les habiletés développées par l'étude de l'histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale pour mieux comprendre des enjeux politiques, économiques et sociaux actuels, et pouvoir agir en citoyenne ou citoyen éclairé (p. ex., déterminer les partis pris et les préjugés présents dans les médias lors de la couverture d'événements de l'actualité; analyser les répercussions d'une politique gouvernementale courante; déterminer la réaction de citoyennes et citoyens canadiens à un enjeu).

Attentes et contenus d'apprentissage pouvant être soutenus par la ressource, selon les différents domaines

A. LE CANADA DE 1914 À 1929

A2. Analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1914 et 1929. [ACCENT SUR : cause et conséquence]

A2.3 Décrire les attitudes et les actions (p. ex., racisme, antisémitisme; ségrégation, restrictions) à l'origine des cas de discrimination et de violation des droits de groupes de Canadiennes et Canadiens par le gouvernement entre 1914 et 1929 (p. ex., restrictions du droit de vote liées à la religion ou à l'origine ethnique, internement des résidents canadiens originaires de pays ennemis [Ukrainiens, Allemands], restriction accrue des droits des populations autochtones par la modification en 1920 de la Loi sur les Indiens rendant obligatoire l'éducation des enfants autochtones âgés de 7 à 15 ans dans des pensionnats situés en dehors des réserves; Loi de l'immigration chinoise de 1923; tentatives d'assimilation des Canadiens français au Manitoba et en Ontario).

A3. Décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario entre 1914 et 1929. [ACCENT SUR : importance historique, perspective historique]

A3.4 Décrire la contribution de personnes, de groupes et d'institutions au développement de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens entre 1914 et 1929 (p. ex., Henri Bourassa [défense des minorités francophones]; Agnes Macphail, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, les « Célèbres cinq » [engagement pour le progrès des droits des femmes]; Frederick O. Loft et Francis Pegahmagabow [service volontaire en temps de guerre, défense des peuples autochtones et mise sur pied de la Ligue des Indiens du Canada]; J. S. Woodsworth [défense des ouvriers et de la négociation collective]; Frederic Banting [engagement dans la recherche médicale]; Billy Bishop [héroïsme en temps de guerre]; 22^e Bataillon (canadien-français) [reconnaissance de la seconde langue officielle de commandement au sein de l'armée canadienne]; Groupe des Sept, Mazo de la Roche, Mary Pickford [arts]; Howie Morenz, Aurèle Joliat [sports]).

B. LE CANADA DE 1929 À 1945

B2. Analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1929 et 1945. [ACCENT SUR : continuité et changement, perspective historique]

B2.3 Analyser des cas de discrimination et de violation des droits de Canadiennes et Canadiens aux niveaux fédéral et provincial entre 1929 et 1945 (p. ex., écoles résidentielles autochtones; internement des Canadiennes et Canadiens d'origine japonaise; internement illégal d'enfants orphelins dans des asiles psychiatriques [les orphelins de Duplessis]).

C. LE CANADA DE 1945 À 1982

C2. Analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde entre 1945 et 1982. [ACCENT SUR : importance historique, perspective historique]

C2.3 Analyser des enjeux politiques et sociaux qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada

entre 1945 et 1982 (p. ex., coopération : entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, célébrations du centenaire du Canada [Expo 67], politique du bilinguisme et du multiculturalisme, rapatriement de la Constitution et création de la Charte canadienne des droits et libertés, Commission Massey [enquête sur l'état de la culture]; conflits : ségrégation raciale [écoles séparées pour les Noirs, expropriations et démolition d'Africville], révision des écoles résidentielles [mauvais traitement des pensionnaires autochtones], crise d'Octobre [terrorisme nationaliste au Québec], Programme national d'énergie du gouvernement Trudeau [conflit avec le gouvernement albertain]).

C2.5 Expliquer des enjeux déterminants entre 1945 et 1982 pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada (p. ex., fondation de l'Assemblée des Premières Nations [1968], présentation du Livre blanc de 1969 sur la politique indienne, projet de la Baie James [1971], création de la Conférence circumpolaire inuit [1977]).

D. LE CANADA DE 1982 À NOS JOURS

D2. Analyser des forces et des événements qui ont été source de coopération ou de conflits au Canada et dans le monde depuis 1982. [ACCENT SUR : cause et conséquence, continuité et changement]

D2.5 Expliquer des enjeux déterminants entre 1945 et 1982 pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Canada (p. ex., adoption de la loi C-31 [1985], entente définitive des Nisga'a sur l'autonomie gouvernementale [1988], crise d'Oka [1990], crise d'Ipperwash [1995], création du Nunavut [1999]; arrêt Powley [2003], occupation autochtone de Calédonia [2006], mouvement « Idle No More »[2013]).

D3. Décrire l'évolution de l'identité, de la citoyenneté et du patrimoine canadiens et francophones de l'Ontario depuis 1982. [ACCENT SUR : importance historique]

D3.1 Évaluer l'importance des annonces publiques de reconnaissance de violations des droits de la personne qui se sont produites par le passé au Canada et dans le monde (p. ex., au Canada : taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois, incident du Kogata Maru, internement des Canadiennes et Canadiens d'origine japonaise, écoles résidentielles, arrestation de Viola Desmond, expropriation et destruction d'Africville, relocalisation forcée des Inuits; dans le monde : génocide arménien, Holodomor, Holocauste, génocide rwandais).



4 saisons de la réconciliation

Cazabon
productions

720 Bathurst Street
Toronto, ON M5S 2R4
1- (416) 945-9632
ReconciliationEducation.ca